SAUVEZ DES VIES
RESTEZ CHEZ VOUS

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information
N° 2560 - Algérie : 10 DA / 1 €

9e Année - Lundi 30 novembre 2020 - 14 Rabie Al Tani 1441
www.lechodalgerie-dz.com

1009 Nouveaux cas
636 Guérisons
17 Décès





AADL 2

Plus de 63 000 souscripteurs dans 33 wilayas ont fait le choix du site

Lire page 5



Sonatrach

222 emplois offerts pour les demandeurs d'emploi de la wilaya de Laghouat

Lire page 6

Résolution du Parlement européen sur les droits de l'homme en Algérie

La classe politique dénonce «une atteinte à la souveraineté nationale»



La situation du Parlement européen sur les droits de l'homme en Algérie a fait réagir la classe politique, qui a dénoncé une ingérence aux affaires internes du pays et une atteinte à la souveraineté nationale. Ainsi, plusieurs partis politiques et organisations nationales ont condamné cette résolution, à commencer par le FLN qui s'est dit «indigné» face à ce qu'il a qualifié «une odieuse ingérence» dans les affaires internes de l'Algérie. «Ces eurodéputés, à qui il semble échapper que l'Algérie est un Etat pleinement souverain qui ne se soumet qu'à la volonté de son peuple libre et qui ne reçoit d'injonction de personne, sont aux abonnés absents dès lors qu'il s'agit des violations et agressions perpétrées au Sahara occidental et n'éprouvent aucun scrupule devant la persistance des souffrances d'un peuple sans défense qui ne demande rien de plus que l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies», a affirmé le vieux parti. Réitérant sa condamnation de la teneur de la résolution qu'il considère comme «acte dénué des principes élémentaires de diplomatie, de bon voisinage et de respect de la souveraineté des Etats», le FLN s'est dit être «convaincu» que «ces provocations ne réussiront jamais à troubler la cohésion sociale en Algérie, ni à entamer la confiance des Algériens dans les institutions de leur Etat et dans le processus de renouveau et de réforme, sous la conduite du président de la République, couronné par l'amendement de la Constitution le 1er novembre 2020»...

Lire page 3

Photo : Fateh Guidoum ©

• Electricité

Le Cerefe recommande d'ouvrir le réseau national aux producteurs indépendants du solaire

Lire page 7

• Espace aérien fermé et appareils cloués au sol

Les organisations syndicales d'Air Algérie tirent la sonnette d'alarme

Lire page 4

• Covid-19

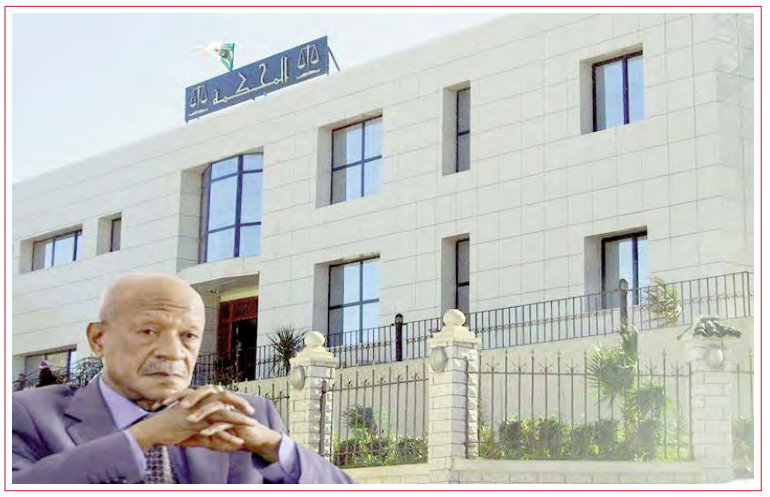
Une enquête sur l'impact de la crise sanitaire lancée fin décembre

Lire page 4

Tribunal de Tipasa

Report du procès d'Abdelkader Zoukh au 8 décembre prochain

Le tribunal de première instance de Tipasa a prononcé, samedi, le report, au 8 décembre prochain, du procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, poursuivi dans une troisième affaire de corruption relative à l'octroi d'indus privilèges à Ali Haddad, ex-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Le président du tribunal de Tipasa a annoncé le report du procès après une journée entière d'audition de l'accusé Abdelkader Zoukh et des témoins dans deux affaires de corruption distinctes, et ce, «dans le souci de réunir les conditions propices à la tenue d'un procès équitable et de permettre aux témoins de rejoindre leur domicile en raison du confinement sanitaire». Selon l'arrêt de renvoi, l'ancien wali d'Alger est poursuivi dans l'affaire qui a été reportée au 8 décembre, pour «octroi d'indus avantages à autrui et abus de fonction» en faveur de Ali Haddad, condamné dans d'autres affaires et qui comparaîtra en tant que témoin à partir de l'établissement pénitentiaire où il purge sa peine, et ce, conformément aux procédures du procès à distance.
Le tribunal de Tipasa avait requis, samedi matin, une peine maximale fixée à 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, avec confiscation de tous ses biens, dans l'affaire de corruption relative à l'octroi d'indus privilèges à des membres de la famille de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel. Le même tribunal avait également requis la même peine contre Abdelkader Zoukh dans l'affaire de corruption relative à l'octroi d'indus privilèges et des biens immobiliers à Tahkout Mahieddine et des membres de sa famille.
Le procès de l'ancien wali d'Alger se déroule au niveau du tribunal de Tipaza conformément aux procédures de privilège de juridiction qui stipulent qu'un ancien haut responsable doit être jugé par un tribunal en dehors du territoire où il exerçait ses fonctions. Les faits se sont déroulés à Alger où il occupait le poste de wali.



Constantine

Saisie de près de 2000 unités de psychotropes

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes du service de la police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont saisi 1947 comprimés psychotropes, a-t-on appris, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.
L'opération a donné lieu au démantèlement d'un réseau criminel composé de 3 personnes, âgées entre 20 et 43 ans, a précisé la même source qui a fait part de la saisie dans le cadre de cette affaire de produits pharmaceutiques, d'armes blanches et une somme de 315 000 DA. L'opération a été menée par une patrouille des forces de police en civil, au niveau du Coudiat, au centre-ville de Constantine, où ils ont procédé à l'arrestation d'un premier suspect avec en sa possession une quantité de psychotropes.
L'approfondissement de l'enquête a permis d'appréhender un deuxième prévenu dont la fouille de sa maison, située dans un quartier populaire, a permis de découvrir plus de 1900 comprimés psychotropes, une somme d'argent et des armes blanches de diverses dimensions.
La poursuite de l'enquête a permis par la suite l'arrestation d'un troisième mis en cause qui avait en sa possession une ordonnance médicale concernant des médicaments psychotropes.
Après l'achèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet local pour «possession de psychotropes et produits pharmaceutiques de manière illégale en vue de les vendre et les distribuer dans le cadre d'un réseau criminel organisé et possession d'armes blanches sans motif réglementaire».

Cour d'Alger

Le procès en appel de Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat renvoyé au 6 décembre

La Cour d'Alger a renvoyé hier le procès en appel des deux anciens ministres de la Solidarité, Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat au 6 décembre prochain, selon les avocats. Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat étaient condamnés en première instance le 16 septembre dernier, respectivement, à 8 ans et 4 ans de prison ferme, peine assortie de l'obligation de rembourser au Trésor public la somme d'un million de dinars.
Pour rappel, les deux ex-ministres de la Solidarité de l'ancien résidant Bouteflika était accusé de «dilapidation de deniers publics», «signature de contrats en violation de la réglementation et mauvais usage de la fonction».

Oum El Bouaghi

Saisie de plus de 10 000 bavettes destinées à la spéculation

Pas moins de 10 852 bavettes destinées à la spéculation ont été saisies par les services de la sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Cette quantité a été saisie lors de trois opérations distinctes menées par les éléments de la sûreté au niveau de points de contrôle, soulignant que les individus impliqués dans ces affaires sont âgés entre 30 et 33 ans. Lors d'une opération de contrôle, les éléments de la sûreté ont découvert que les personnes arrêtées n'étaient pas en possession de documents justifiant la détention et le transport de ces produits à usage médical. Des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des mis en cause en coordination avec les services de la direction du commerce et les instances judiciaires pour «spéculation, exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce et sans facturation», ajoutant que ces individus vont être présentés devant les instances juridiques concernées.

Alger

Arrestation de 3 suspects dans une affaire de trafic de drogue à Birtouta

Les services de sûreté de la willaya d'Alger ont arrêté trois suspects pour trafic et vente de stupéfiants et de substances psychotropes et port d'armes blanches prohibées à Birtouta (Alger).
Les trois suspects ont été déférés devant les juridictions compétentes, après parachèvement des procédures légales en vigueur.
Par ailleurs, les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté deux suspects ayant usurpé l'identité de représentants d'une agence de gestion immobilière et escroqué 10 millions de centimes à un citoyen qui avait versé ce montant dans un compte courant utilisé par les mis en cause dans leurs opérations d'escroquerie.
Dans ce contexte, la brigade de la police judiciaire, relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Draria, a pu identifier le titulaire du compte courant qui était un repris de justice. A l'issue des investigations, plusieurs opérations d'escroquerie similaires ont été enregistrées sur le même compte courant dans les circonscriptions d'El Harrach, Baraki et Bab El Oued. Après finalisation des procédures légales, les deux prévenus ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes et placés en détention provisoire.

Wilaya d'Alger

Plus de 1000 mises en demeure adressées aux commerçants contrevenants

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont adressé 1191 mises en demeure à des locaux de commerce pour infraction aux règles et mesures préventives contre la pandémie du Covid-19, et procédé à la fermeture immédiate de 209 commerces. «Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont recensé à travers les différents territoires de compétence, 6924 opérations de contrôle de commerces et de magasins, dans le cadre du renforcement du contrôle des différentes activités commerciales pour garantir le respect de l'application des mesures préventives contre la propagation du nouveau coronavirus.» Et d'ajouter : «Cette opération a été effectué en deux phases, la première opérée individuellement par la police (1915 opérations), tandis que la seconde (536 opérations) a été effectuée au niveau de commissions diverses.»

Accidents de la circulation

3 morts et 160 blessés en 24 heures

Trois personnes ont trouvé la mort et 160 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 24 heures à travers le pays.
Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 59 opérations de sensibilisation à travers 14 wilayas (40 communes), afin de rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement et les règles de la distanciation physique.
Les services de la Protection civile ont effectué, dans le même cadre, 87 opérations de désinfection générale à travers 18 wilayas (52 communes) ayant touché les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Par ailleurs, 15 personnes ont été secourus par les éléments de la Protection civile après avoir inhalé le monoxyde de carbone CO2 émanant d'appareils de chauffage et chauffes bain à Batna (4 personnes), Médéa (6) et Tipaza (5).

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie
Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou
L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information
Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf
Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Compte N° : 00500111400201363101 3
Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59
Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA
www.lechodalgerie-dz.com
E-mail : echodalgerie@gmail.com
L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information
@echodalgerie_dz
• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Résolution du Parlement européen sur les droits de l'homme en Algérie

La classe politique dénonce «une atteinte à la souveraineté nationale»

La situation du Parlement européen sur les droits de l'homme en Algérie a fait réagir la classe politique, qui a dénoncé une ingérence aux affaires internes du pays et une atteinte à la souveraineté nationale.

Ainsi, plusieurs partis politiques et organisations nationales ont condamné cette résolution, à commencer par le FLN qui s'est dit «indigné» face à ce qu'il a qualifié «une odieuse ingérence» dans les affaires internes de l'Algérie. «Ces eurodéputés, à qui il semble échapper que l'Algérie est un Etat pleinement souverain qui ne se soumet qu'à la volonté de son peuple libre et qui ne reçoit d'injonction de personne, sont aux abonnés absents dès lors qu'il s'agit des violations et agressions perpétrées au Sahara occidental et n'éprouvent aucun scrupule devant la persistance des souffrances d'un peuple sans défense qui ne demande rien de plus que l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies», a affirmé le vieux parti. Réitérant sa condamnation de la teneur de la résolution qu'il considère comme «acte dénué des principes élémentaires de diplomatie, de bon voisinage et de respect de la souveraineté des Etats», le FLN s'est dit être «convaincu» que «ces provocations ne réussiront jamais à troubler la cohésion sociale en Algérie, ni à entamer la confiance des Algériens dans les institutions de leur Etat et dans le processus de renouveau et de réforme, sous la conduite du président de la République, couronné par l'amendement de la Constitution le 1er novembre 2020». Pour sa part, le RND a dénoncé et condamné vigoureusement la résolution du Parlement européen, la qualifiant de «fausses allégations» qu'il rejette en bloc. «Ce type d'ingérence est susceptible de nuire aux relations entre l'Algérie et l'Union européenne, car c'est une tentative de porter atteinte à la stabilité dont jouit notre pays par rapport à d'autres Etats européens», a soutenu le RND. Le Mouvement El Bina a exprimé, quant à lui, sa «grande inquiétude» face aux tentatives d'ingérence répétées dans les affaires internes de l'Algérie, condamnant «toute position ou tout acte attentatoire à la souveraineté nationale». Il a insisté sur la consolidation du front interne et l'attachement à la cohésion nationale en vue de protéger l'Algérie des menaces et des risques et de parachever et sécuriser le processus de transition nationale avec la contribution de tout un chacun. Selon le parti de Abdelkader Bengrina, le Parlement européen «aurait dû publier une résolution de dénonciation des menaces terroristes qui pèsent sur notre pays et le bassin méditerranéen en général en raison du paiement des rançons et la remise en liberté des terroristes, des actes prohibés par les décisions internationales». De son côté, le parti Sawt Echaab (Voix du peuple) a condamné également le contenu de la résolution qui comporte «des mensonges, des diffamations et une attaque flagrante contre l'Algérie avec l'intention manifeste de s'immiscer dans ses affaires sous le couvert de la défense des droits de l'homme», exprimant son rejet de ce contenu et «des rapports périodiques erronés qui tentent d'entamer la détermination des Algériens, dirigeants et peuple pour aller de l'avant vers l'édification d'un Etat d'institutions». Le Mouvement El-Islah a fait part aussi de sa vive indignation et de son rejet catégorique de la résolution, affirmant que celle-ci «sert des agendas géopolitiques traditionnels hostiles à l'Algérie» et que son contenu «est loin d'obéir à des exigences en matière d'objectivité, ce qui met à mal sa crédibilité et met à nu ses visées qui sont loin d'être innocentes». Une résolution qui intervient «dans une conjoncture marquée par des développements régionaux et internationaux préoccupants, durant lesquels les positions de l'Algérie, à travers les déclarations de son Président, ont été réitérées avec force en faveur des causes justes dans le monde, en tête desquels figurent les deux causes, la Palestine et le Sahara occidental», a ajouté la formation politique. Le mouvement a fustigé «le silence» du Parlement européen sur ces deux causes, lequel «fait fi des droits des peuples dans le monde et passe sous silence le pillage de leurs ressources et des potentialités de leurs sociétés auxquels se livrent certains Etats dont les députés siègent au sein du Parlement européen et regardent vers de nouvelles relations basées sur l'oubli du passé douloureux et sur l'acceptation du présent amer et de la limitation de l'ambition vers l'avenir». Sur le même sujet, le Mouvement de l'Entente nationale a indiqué que l'Algérie «n'a pas besoin de recevoir des leçons, de même que ses sacrifices lors de la glorieuse guerre de libération et les efforts qu'elle a consenti, toute seule, face au terrorisme lui ont valu une base vive pour préserver et assurer les libertés et les droits individuels et collectifs». Le Parlement européen «dicte encore une fois une série de mises en garde autour de ce qu'il appelle libertés et droits, bien qu'il est aveugle et sourd devant les violations dangereuses des droits de l'homme commises par-ci et par-là de par le monde, notamment au Sahara occidental et en Palestine», ajoute ce parti politique. A ce titre, les appels se multiplient pour consentir des efforts soutenus à même d'unifier le front interne à travers la mobilisation de l'opinion publique nationale et sa sensibilisation sur les objectifs inavoués des parties ennemies, la mobilisation de tous les acteurs sur la scène nationale pour déjouer les plans tendancieux. Ces mêmes acteurs de la classe politique se disent totalement confiants de l'entière conscience du peuple algérien et de sa profonde perception de l'ensemble des enjeux et des défis à relever durant cette période délicate et sensible que vit le pays, de même que sa disposition à mener à bien cette démarche nationale loyale et de sa parfaite compréhension. Les messages lancés récemment pour la consolidation du front interne en vue de faire face aux menaces externes qui pèsent sur la stabilité du pays, dénote de la gravité de la situation qui exige, aujourd'hui plus que jamais, plus de vigilance pour faire échec à tous les complots qui se trament contre notre pays. Une fois de plus, le peuple algérien est interpellé pour faire preuve de la plus grande vigilance et soutenir l'engagement héroïque de l'ANP et des forces de sécurité face au terrorisme et à toutes les formes de déstabilisation. Les forces de l'ANP ont réussi, en maintes occasions, à déjouer plusieurs tentatives d'infiltration de groupes terroristes lourdement armés.Le peuple est aussi invité à prendre conscience des véritables enjeux qui se cachent derrière les opinions et les commentaires, faits au nom de la liberté d'expression mais visant, en réalité, des objectifs autrement plus sournois, qui ciblent la stabilité et l'affaiblissement du système de défense et de sécurité nationale.



Ph : Fateh Guidoum ©

T. Benslimane

Conseil de la nation

Goudjil rappelle le rejet par l'Algérie de «toute forme d'ingérence» dans les affaires intérieures du pays



Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, a rappelé, hier, le rejet par l'Algérie de «toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures du pays», invitant les institutions européennes à «faire preuve de plus de discernement» et à «revoir leur manière de traiter les événements», laquelle doit se faire «dans «le strict respect de la souveraineté des Etats». M. Goudjil, qui a reçu l'ambassadeur britannique, Barry Lowen, au terme de sa mission en Algérie, a mis à profit cette audience pour rappeler «avec force» le rejet par l'Algérie de «toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures du pays, quelle que soit son origine», insistant sur le fait que l'Algérie «ne sera pas conciliante avec de tels actes. Lors de cette rencontre, M. Goudjil a invité les institutions européennes à «faire preuve de plus de discernement et à revoir sa manière de traiter les évènements conformément aux us et coutumes internationaux et dans le strict respect de la souveraineté des Etats». Par ailleurs, les deux parties ont passé en revue les relations parlementaires entre les deux pays en insistant sur la nécessité de les rendre «plus dynamiques» à travers notamment «la relance du travail des groupes d'amitié parlementaire et d'œuvrer à leur donner l'impulsion adéquate de manière à assurer l'accompagnement de la coopération établie entre les deux pays et gouvernements à tous les niveaux politique, économique et culturel, ainsi que les échanges à caractère humanitaire». La rencontre a constitué une opportunité pour aborder «les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment la situation au pays frère la Lybie, le Sahel et la question du Sahara occidental et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions et décisions des Nations unies». Pour sa part, l'ambassadeur britannique a exprimé ses «sincères sentiments de remerciements et de reconnaissance» aux autorités algériennes pour le «soutien» dont il a bénéficié de leur part durant sa mission, renouvelant à l'occasion la volonté de son pays à «approfondir ses relations et ses échanges avec l'Algérie en développant les perspectives de coopération, principalement dans les domaines de l'économie du savoir, les services financiers et les technologies de pointe».

A. M.

Covid-19

Une enquête sur l'impact de la crise sanitaire lancée fin décembre

Une enquête destinée à évaluer les impacts de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les entreprises et les ménages sera lancée fin décembre et dont les premiers résultats seront disponibles courant janvier prochain, a indiqué le ministre délégué chargé de la Prospective, Mohamed-Cherif Belmihoub.

Le ministre a fait savoir qu'une enquête sera lancée fin décembre en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UN-CEA), afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et sur les ménages algériens. Cette enquête «concernera un échantillon 15 000 ménages et 15 000 entreprises. Ses premiers résultats sont attendus courant janvier», a précisé Belmihoub. Il a rappelé qu'une première évaluation des impacts de la crise sanitaire a été déjà avancée lors de la rencontre présidée par le Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, et qui a permis la création d'une commission de sauvegarde chargée de prendre en charge les incidences de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie nationale. Rappelant que cette réunion a permis de sortir avec 150 recommandations, le ministre a estimé que les efforts pour surmonter la double crise sanitaire et économique doit être équitablement réparti au niveau des différents acteurs de la société. De plus, le premier responsable de la Prospective a plaidé pour que l'année 2021 soit celle des «réformes profondes des secteurs économiques et sociaux» afin d'éviter de nouvelles crises plus importantes» après la crise sanitaire de la Covid-19 ayant marqué l'année en cours.

Un vaccin anti-Covid fera augmenter le baril de pétrole à 60-70

Interrogé sur les perspectives d'évolution des cours de brut, Belmihoub, a indiqué qu'il était difficile de prédire les tendances précises des cours sur le long terme. Cependant, il a expliqué que l'incertitude réside dans l'évolution de la crise sanitaire. «Si le vaccin permet de faire baisser le nombre de contaminations, le baril gagnera 5 dollars, puis la machine économique reprendra progressivement ce qui permettrait au baril de passer à 60-70 dollars». Evoquant la stratégie de la sécurité énergétique du pays sur à long terme (dix ans), il a souligné que la démarche de son ministère délégué, en la matière, s'appuie sur trois axes. Il s'agit, explique-t-il, de préparer la transition énergétique vers plus de renouvelable, assurer une meilleure efficacité énergétique au niveau des ménages, des administrations et des opérateurs économiques et préserver un excédent de production d'hydrocarbures en tant que source de financement de la balance des paiements. Interrogé, d'autre part, sur le déficit budgétaire et les moyens de son financement, le ministre a d'abord écarté l'option du financement non conventionnel ou celui de l'endettement extérieur. Il y a, par contre, «un financement monétaire entre le Trésor public et les banques, mais il ne faut pas qu'il dépasse un certain seuil». À la question de savoir si le Fonds de régulation des recettes (FRR) était toujours utile, au moment où les recettes énergétiques s'affichent en forte baisse, Belmihoub a estimé que «celui-ci constitue un outil de régulation très intéressant». «Le gouvernement a budgétisé la LFC 2020 sur la base de 35 dollars/baril. Il y a donc un excédent (de recettes) versé dans ce Fonds». S'agissant de l'évolution des recettes des hydrocarbures du pays, le ministre prévoit que «pour 2021, avec la reprise économique, nous pourrons atteindre 30 milliards à 35 milliards de dollars de recettes, ce qui pourrait nous soulager au niveau de la balance des paiements». Interrogé sur la nature des missions de son ministère délégué et celle de la Direction générale de la Prévision et des Politiques (DGPP) du ministère des Finances, Belmihoub a souligné que les missions des deux administrations ne se chevauchent pas, expliquant que la DGPP établit des prospectives sur le court terme.»



La DGPP réalise des prévisions sur deux ans alors que nous nous focalisons sur les prévisions à partir de 5 ans et plus». Sur la future réforme des subventions, Belmihoub a estimé que la crise sanitaire pendant laquelle beaucoup de citoyens n'ont pas perçu de revenus depuis plus de six mois, a constitué «un contexte difficile pour lancer les discussions autour de cette réforme».
En revanche, «l'année 2021 doit être l'année des réformes dont celles des subventions», a-t-il assuré, précisant que le ministère des Finances, le ministre de la Solidarité nationale et l'ONS travaillent à recueillir des bases de données afin de recenser les personnes qui sont dans le besoin au sein d'un fichier national.

Yasmine Derbal / Ag.

Espace aérien fermé et appareil cloués au sol

Les organisations syndicales d'Air Algérie tirent la sonnettes d'alarme

L'année 2020, a lourdement impacté la compagnie aérienne nationale à l'instar de la plupart des compagnies aériennes de transport public, et ce, depuis l'annonce de la suspension des vols à la suite de la propagation de la pandémie du coronavirus. Air Algérie n'a pas été épargnée par cette crise violente, qui sévit depuis la fermeture de l'espace aérien domestique et international, depuis la mi-mars dernier et jusqu'à ce jour. En revanche, plusieurs pays ont ouvert leur espace aérien par la mise en place d'un protocole sanitaire rigoureux ce qui a permis de maintenir une part de l'activité. En Algérie ce n'est toujours pas le cas, puisque les aéroports demeurent toujours fermés et l'ensemble des appareils cloués au sol, et la décision de réouverture de l'espace aérien, reste une «décision souveraine liée à l'évolution de la situation épidémiologique du coronavirus en Algérie et dans le monde, notamment.
Pour indiquer que la situation est devenue de plus en plus préoccupante , des syndicats et certains membres de la corporation de l'aviation civile passent à l'offensive pour recommander la réouverture des frontières et la reprise des vols, assurant que la compagnie nationale se dirige tout droit vers la faillite, si des solutions et des alternatives adéquates ne sont pas entreprises. A cet effet, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du Syndicat des pilotes de ligne algériens (SPLA) qui, dans un communiqué conjoint, ont tiré la sonnette d'alarme citant la situation de leur entreprise, en précisant que le devenir de la compagnie est devenu complexe du fait que certaines compagnies étrangères profitent de l'occasion et imposent leur diktat sur les passagers algériens « devant l'absence de mesures minimales d'accompagnement du pavillon national dans la mesure ou l'activité d'Air Algérie s'est limité à la réalisation de quelques vols de rapatriement à perte, charter ainsi que le maintien de l'activité cargo, d'autres compagnies étrangères continuent de transporter régulièrement des passagers de et vers l'Algérie à des tarifs exorbitants souvent exigés en devises », souligne la même source.
En outre, les deux syndicats plaident pour la reprise des vols domestiques qui, estiment-ils, peut être bénéfique à plus d'un titre pour Air Algérie et pour ces clients, « faciliter les conditions de transport de nos compatriotes du sud qui souffre depuis plusieurs mois, permettre la mise en place et l'application rigoureuses du protocole sanitaire et en déceler les éventuels manquements en prévision de l'ouverture des frontières, et maintenir l'état de navigabilité de la flotte et les compétences du personnel, sachant qu'un avion cloué au sol revient plus cher qu'un avion qui vole .» Pour ces deux principales organisations syndicales de la compagnie, l'UGTA Air Algérie et le syndicat des pilotes de lignes algériens (SPLA), la vulnérabilité de la situation ne se limite pas seulement pendant la pandémie, ils pensent que cela pourrait durer par la suite, car cette situation est extrêmement préjudiciable pour Air Algérie, sur le court terme avec un manque à gagner immédiat et sur le moyen et le long terme avec une possible perte de clientèle qui se redirigera vers d'autres compagnies.» Par ailleurs, puisque les auteurs de la « old firme » sont frustrés par certaines rumeurs qui circulent telles que la création de compagnies privées et du maintien de la compagnie nationale uniquement sur le réseau international, la signataires du communiqué rejettent à bloc l'idée de création d'autres compagnies privées, ils appellent le gouvernement à agir en toute urgence pour permettre à la compagnie de reprendre « graduellement » ses activités de manière progressive. Il s'agit, pour l'UGTA et le SPLA, de la reprise des vols domestiques, qui pourrait servir de préparation pour la reprise du trafic international sous conditions de l'application stricte d'un protocole sanitaire comme c'est le cas un peu partout dans le monde.

Rahabi au Quotidien «Al-Quds Al-Arabi» :

«La réforme de la Ligue arabe passe par la réforme des régimes politiques dans le monde arabe»

Le diplomate et ancien ministre, Abdelaziz Rahabi, estime que la réforme de la Ligue arabe passe par la réforme des régimes politiques dans le monde arabe. Dans un entretien au quotidien *Al-Quds Al-Arabi* publié, ce dimanche, sur son site électronique, Rahabi a affirmé que «la réforme de la Ligue arabe passe par la réforme des régimes politiques dans le monde arabe», arguant «qu'il s'agit d'une réforme souveraine des régimes, sur le plan interne loin des pressions étrangères». «En l'absence d'un régime démocratique, d'une société civile forte et des libertés, et sans représentation effective du peuple, la Ligue arabe continuera à agir en tant que syndicat des souverains et présidents, et ne représentera pas réellement les sociétés arabes. C'est la réforme de la société qui mènera à la réforme de la Ligue arabe et non l'inverse». Depuis sa création, a-t-il poursuivi, «aucun changement n'a été enregistré dans la gestion de la Ligue arabe», contrairement à l'Union africaine (UA) qui compte un nombre important de parlements et de gouvernements élus démocratiquement, une société civile active, des partis et syndicats indépendants, et consacre le principe d'égalité entre ses membres». Evoquant les crises prévalant actuellement sur la scène arabe, Rahabi s'est dit convaincu que «toute solution, dans la région, exige d'abord un accord politique avec les Palestiniens et l'appui de tous les pays arabes», insistant sur l'impératif de relancer l'initiative arabe susceptible de renforcer la position de la Palestine et de lui conférer davantage de force aux négociations, en sus de reconstituer l'unité arabe pour sortir avec une position unifiée autour de la question palestinienne». Il a déploré, en outre, «la fragmentation des positions arabes» à ce sujet «à l'origine de la dispersion de l'opinion publique arabe, ce qui ne sert pas la paix dans la région». Revenant à la crise en Libye, l'ancien diplomate a estimé que «la crise perdure en raison de l'intervention directe des forces étrangères, à travers l'injection de fonds et d'armes ultramodernes pour le compte d'agendas étrangers». Il a souligné, d'autre part, que «les belligérants libyens sont actuellement convaincus que la solution doit être libyenne par excellence, et que l'intervention étrangère ne fera que raviver la crise», précisant que «la crise libyenne arrivée à maturation a montré les limites de la solution militaire». «La poursuite de la crise sera au détriment du peuple libyen qui dispose de moyens humains et de richesses l'habilitant à devenir une force économique dans la région», a-t-il observé. Rahabi a rappelé, dans ce contexte, la position ferme de l'Algérie vis-à-vis de la crise libyenne qui a toujours respecté la décision du peuple libyen et plaidé pour «une solution pacifique durable», refusant «la solution conjoncturelle».

AEP

Arezki Berraki s'enquiert de la mise en œuvre des mesures d'urgence arrêtées

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, s'est enquis, hier à Alger, de la mise en œuvre sur le terrain des mesures d'urgence prises lors du dernier Conseil ministériel tenu sous la présidence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable (AEP) l'année prochaine.

Lors d'une réunion d'évaluation tenue en visioconférence avec les directeurs de wilayas et les directeurs de wilayas déléguées, en présence des cadres du ministère, Berraki a insisté sur la nécessaire préparation en permanence pour couvrir la demande à travers l'exploitation des eaux souterraines tout au long de l'année. Soulignant que cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'efficience des mesures d'urgences arrêtées lors du Conseil et de leur mise en œuvre sur le terrain au niveau local, le ministre a rappelé qu'elle avait permis de «se faire une idée sur l'approvisionnement en eau potable et les eaux d'irrigation agricole à travers toutes les wilayas dans le cadre d'une action anticipative et en préparation de l'année 2021, au regard du déficit pluviométrique et de la baisse du niveau des barrages enregistrés durant l'année en cours». Ce programme d'urgence, a-t-il précisé, garantit la continuité de l'AEP dans toutes les wilayas à travers le recours aux eaux souterraines, d'autant que 20 barrages approvisionnant 18 wilayas ont enregistré «une baisse inquiétante», a ajouté le ministre. À titre d'exemple, Berraki a cité la wilaya d'Alger, qui a bénéficié d'un programme de réalisation de 70 puits de 200 à 400 mètres de profondeur pour l'approvisionnement en eau potable en cas de persistance de la baisse du niveau des barrages, sachant qu'elle compte à hauteur de 50% sur les eaux de surface. Actuellement, 40 forages sont en cours dans les communes de la capitale, à l'instar de Rouiba, Baraki, Dar El Beida (El Hamiz), Zéralda (Mazafran), Chéraga et Aïn Benian, a fait savoir Berraki. La date fixée pour l'achèvement des travaux au niveau des wilayas du pays est février 2021 avec la réception progressive de ces puits, qui seront exploités en cas de panne sur le réseau de distribution ou de déficit pluviométrique.

Ces mesures d'urgence ont été prises pour faire face à une faible pluviométrie durant le prochain hiver à partir d'un «pessimiste» scénario basé sur les prévisions des services météorologiques les mois derniers. Le ministre s'est félicité, à ce propos, de la pluviométrie enregistrée ces deux derniers jours.

Le taux de remplissage des barrages à 39%

A la faveur de ces précipitations, quelque 21 millions m³/jour ont été enregistrés au niveau des barrages, a fait savoir Berraki qui a indiqué, en s'appuyant sur les BMS, que les pluies se poursuivront jusqu'à la semaine prochaine. Après avoir estimé le taux de remplissage des barrages à 39%, le ministre a affirmé les eaux pluviales qui profiteront considérablement aux barrages seront enregistrées aux mois de février et mars, selon les études statistiques et hydrologiques réalisées les 20 dernières années. Les pluies actuelles sont bénéfiques pour l'agriculture en termes d'irrigation de plusieurs récoltes ce qui atténue la pression sur les barrages, a ajouté le ministre. Un groupe de travail interministériel s'attelle à la mise en place d'un programme complémentaire pour la prise en charge des besoins en eau de tous les secteurs, à l'instar de l'industrie, l'agriculture et les services, lequel sera soumis au Premier ministre en vue d'arrêter les décisions adéquates pour prendre en charge l'approvisionnement en eau au profit de tous les secteurs. En réponse à une question sur le problématique des fuites d'eau, notamment non visibles et non détectées, le ministre a fait état de l'existence de près de 500 micro entreprises sous contrat avec l'ADE et près de 40 autres travaillant avec la SEAAL, qui se conforment à un programme hebdomadaire au niveau des wilayas qui est soumis à l'évaluation périodique. Dans la seule wilaya d'Alger, un volume de quelque 15 000 m³/jour a été récupéré durant les derniers jours, a fait savoir Berraki, soulignant la poursuite de l'opération pour résorber autant que possible ces fuites et éliminer les perturbations dans l'AEP, et ce, en application des recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a déploré, dans ce sens, plusieurs perturbations enregistrées l'été dernier en raison de «déficit, volontaire ou involontaire, dans la gestion, et qui a été traité par des changements radicaux au niveau de l'administration». Dans le même contexte, le ministre a appelé les cadres à veiller obligatoirement à la réalisation des forages de manière urgente et à l'élimination des fuites, tout en bannissant tout ce qui est de nature à alourdir les procédures administratives et constituer des entraves pour les opérateurs. Il a plaidé, par ailleurs, pour l'utilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation agricole.



Moussa O. / Ag.

AADL 2

Plus de 63 000 souscripteurs dans 33 wilayas ont fait le choix du site

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a fait état dimanche de plus de 63 000 souscripteurs ayant fait le choix du site à travers la plateforme numérique depuis le lancement de l'opération hier samedi. «Depuis le lancement de l'opération du choix du site sur le portail numérique WWW.AADL.COM.DZ , l'AADL fait état de 63 182 souscripteurs ayant fait le choix du site au niveau de 33 wilayas», indique l'Agence dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. En chiffres, un total de 36 192 souscripteurs à Alger ont fait le choix, soit 75%, contre 42% à Bejaia, tandis qu'à Oran 2225 souscripteurs se ont affiché leur vœu, à Sétif 3010 et à Skikda 2680.

«L'opération du choix du site est ouverte jusqu'à ce que l'ensemble des souscripteurs aient fait leur choix», précise la même source. Samedi, l'AADL a lancé la dernière opération de choix du site au titre du programme AADL 2 au profit de 101.891 souscripteurs dans 33 wilayas.

À noter que la date buttoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre, au lieu du 30 préalablement fixé, «le site étant techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais, dans l'espoir de permettre aux souscripteurs d'effectuer leur choix aisément en profitant du week-end». Le quota de logements proposé au choix à Alger seul inclut 44 457 unités. Selon le DG de l'Agence, Tarek Belaribi, la date butoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre étant donné que «le site électronique est techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais». Belaribi a fait remarquer que «partout dans les sites proposés, les travaux de réalisation ont débuté depuis quelques mois déjà»

Sahara occidental

L'ONEC réitère son soutien à la lutte du peuple sahraoui

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec), Tayeb El Houari, a réitéré, à Alger, le soutien de l'Onec au peuple sahraoui dans sa lutte légitime pour l'indépendance, qualifiant l'agression marocaine de provocation à la fois pour le peuple sahraoui et la communauté internationale. «A l'Onec nous accompagnons et défendons la cause sahraouie depuis son déclenchement. Nous restons convaincus que notre indépendance reste incomplète tant que le peuple sahraoui n'a pas encore accédé à son indépendance», a déclaré Tayeb El Houari lors de sa visite à l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger pour exprimer la solidarité de son organisation et son soutien au peule sahraoui. «La cause sahraouie est adoptée en Algérie, non seulement par l'Etat, mais par tout le peuple algérien lequel sait exactement la valeur de l'indépendance», a-t-il ajouté, soutenant «que la lutte du peuple sahraoui finira, tôt ou tard, par aboutir à l'indépendance». Le SG de l'Onec a noté, à ce propos, que «la position de l'Algérie en faveur de la libération des peuples est constante dont l'origine remonte à bien avant l'indépendance arrachée en 1962».

Evoquant les dernières déclarations du parlement européen sur l'Algérie, Tayeb El Haouari a affirmé «que ces dernières ne visent qu'à exercer une pression sur l'Algérie dans le but de lui faire changer sa position soutenant les causes légitimes des peuples sahraoui et palestinien». «Les tentatives de l'Union européenne seront vaines et n'auront aucun impact sur la position de l'Algérie qui réfute catégoriquement l'ingérence dans les affaires internes des pays», a déclaré l'hôte de l'ambassadeur sahraoui, affirmant que c'est «la France qui est à l'origine des déclarations de l'UE». Le SG de l'Onec n'a pas omis de fustiger l'inaction et le silence de l'ONU et de la Minurso quant aux provocations du Maroc et son agression contre des civils sahraouis, le 13 novembre dernier, dans la région d'El-Guerguarat qui de par son statut de zone tampon est avant tout une zone sous protection de l'ONU. L'ambassadeur sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, s'est dit, pour sa part, «très honoré du soutien de l'Onec qui représente aux yeux des Sahraouis le sacrifice et la gloire des martyrs de la Révolution algérienne laquelle reste une source d'inspiration en termes de combat et de lutte pour le recouvrement de l'indépendance».»Le soutien de l'Onec consolide la solidarité et la fraternité entre les peuples algérien et sahraoui», a-t-il dit, en outre, le diplomate. Taleb Omar a indiqué, par ailleurs, que «les ambitions expansionnistes du Maroc ne se limitent pas uniquement au seul objectif d'assoir sa domination sur le Sahara occidental, mais d'abord et avant tout à assoir son leadership dans la région». «L'agression marocaine est contraire aux principes onusiens considérant la question sahraouie comme une affaire de décolonisation, et aussi contraire aux principes de la charte de l'Union Africaine qui reconnait le Maroc comme agresseur», a rappelé le diplomate. Le diplomate sahraoui a affirmé «que le recours aux armes n'a pas été un choix, mais il s'est imposé aux sahraouis comme seule solution. «Nous avons attendu pendant 30 ans un geste positif de l'ONU et le Conseil de sécurité allant dans le sens d'obliger le Maroc à se conformer à la légalité internationale consistant en l'organisation du référendum de l'autodétermination, mais en vain», a déploré l'ambassadeur, ajoutant «que le peuple sahraoui est à présent déterminé à poursuivre la lutte armée jusqu'à l'indépendance» Taleb Omar a dénoncé, lui aussi, les dernières déclarations de l'UE sur l'Algérie, notant que «le colonisateur rêve toujours de reprendre ses anciennes colonies et qu'il a toujours mal à digérer sa défaite».

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Manque de liquidité

Amélioration significative dans le problème de disponibilité de la liquidité financière au niveau des bureaux de poste

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a affirmé, samedi, à partir de Boumerdès, qu'une amélioration notable a été enregistrée au cours de ce mois dans le problème de disponibilité de la liquidité financière qui a touché récemment les usagers des bureaux de poste, notamment la catégorie des retraités.

À l'issue d'une visite de travail et d'inspection aux établissements hospitaliers de cette wilaya, en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, pour s'enquérir de la prise en charge des patients covid-19, Boumzar a déclaré: «Nous commençons à constater une amélioration dans le problème de disponibilité de la liquidité au cours de ce mois (novembre)». «La solution définitive au problème de la liquidité réside dans l'expansion et la généralisation des opérations électroniques au lieu des opérations en espèces ou en papier, et ce à travers tout le territoire national. Cette amélioration, a-t-il dit, s'explique par la prise d'un nombre de mesures suite à cette crise, dont la plus importante était de relever la valeur financière des retraits via les distributeurs automatiques de billets (DAB), de 30.000 à 50.000 DA. A cet effet, des instructions ont été données aux différents bureaux et structures de la poste à travers le pays, afin d'accélérer le rythme et de faciliter l'utilisation des DAB et les transactions et opérations interbancaires à travers la carte de paiement électronique, a assuré Boumzar. Dans l'objectif de démontrer l'efficacité des mesures prises dans ce domaine, le ministre a fait état de 67 000 opérations de retrait effectuées jeudi dernier au niveau des banques et des DAB relevant d'Algérie Poste ou des différentes banques via les cartes de paiement électronique. Imputant le problème de manque de liquidité à la mauvaise coordination et organisation entre les parties concernées, Boumzar a dévoilé d'autres mesures et facilitations, notamment au profit des retraités, ajoutant qu'elles sont actuellement en cours d'élaboration et seront annoncées à partir de la semaine prochaine. Par ailleurs, le ministre a fait savoir que son secteur s'attelait actuellement, dans le cadre de la solidarité gouvernementale, à l'accompagnement technique des secteurs de la Santé et de l'Education nationale dans le domaine de la numérisation, en garantissant à tous les organismes et structures relevant des deux secteurs l'accès à l'internet haut débit notamment pour l'exploitation du service de «la télésanté» qui entrera en vigueur prochainement et ce, à travers un raccordement à la fibre optique, par satellite ou via les opérateurs de téléphonie mobile. Il a relevé, en outre, la finalisation du dossier «Itinérance nationale» visant à fournir des services de haute qualité, notamment dans les régions enclavées, par les opérateurs téléphoniques, fixe et mobile, et ce, à travers l'uniformisation de l'utilisation des moyens du réseau, ajoutant que ce dossier sera soumis à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) à partir de la semaine prochaine.

Houda H.



CPA

Le ministre des Finances inaugure un espace dédié aux PME et startups

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a inauguré un espace au niveau de l'agence El Khettabi (Alger centre) du Crédit populaire d'Algérie (CPA), dédié aux PME, TPE et aux startups. Lors de la cérémonie d'inauguration, qui a eu lieu en présence du PDG du CPA, Mohamed Dahmani et des cadres supérieurs de la banque, Benabderrahmane a souligné l'importance de cette démarche qui permettrait, selon lui, d'accroître les capacités du financement de l'économie nationale ainsi que la modernisation de son mode de financement. «Cette offre est intervenue dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics pour la promotion de l'économie de la connaissance, a-t-il souligné expliquant que ce produit, agréé par les autorités monétaires (la Banque d'Algérie), sera étendu à 100 autres agences bancaires, d'ici le premier semestre de 2021. Le premier argentier du pays a expliqué qu'à travers cette démarche commercial, labellisée «PME by CPA», cette banque publique diversifie son offre bancaire en adoptant une stratégie de développement et d'accompagnement en direction du segment de la TPE, la PME et des start-ups. «Cette approche innovante de prise en charge des segments de clientèle TPE, PME et startup dénommée «SAHEL», de par sa spécificité, répond dans sa globalité aux attentes de ce segment de la clientèle», a-t-il fait valoir. Les deux nouveaux produits du le CPA, lancé sous la gamme « SAHEL» sont «SAHEL NACHATI» (mon activité facile), destiné au financement des besoins en Fonds de roulement de la TPE /PME et des startups, et «SAHEL MAHEL», destiné au financement de l'acquisition de locaux commerciaux et/ou l'aménagement ou la location d'un local commercial. Le ministre a enfin rappelé que l'aboutissement de ce projet de mise en place des produits destinés à la TPE /PME s'est effectué dans le cadre d'une assistance de la Société financière internationale (SFI) du Groupe de la Banque Mondial, rappelant que le déploiement de cette offre est intervenu au terme d'une phase pilote au niveau de sept agences de la Banque.
Pour sa part, le PDG du CPA a souligné l'apport de ces produits pour les PME, TPE et startups, tant en termes d'accompagnement financier qu'en termes de conseil et d'assistance technique. «Cet espace dédié pour ce segment de clientèle sera animé par des chargés de compte qui seront à l'écoute des jeunes entrepreneurs et des gérants d'entreprises pour leur apporter conseils et traiter leur dossiers dans les plus brèves délais (72 heures)», a-t-il assuré. A une question sur le seuil des crédits pour le financement de ces trois segments de clientèle, Dahmani a fait savoir qu'il peut aller jusqu'à 300.000 DA pour les startups à deux millions de dinars pour les petites entreprises, alors que le seuil pour les moyennes entreprises atteindrait 150 millions de dsinars.

A. M.

Pétrole

L'Opep+ examine les différentes options avant la prise d'une décision mardi

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés ont poursuivi, en fin de la semaine, leurs consultations techniques, afin de fournir aux réunions ministérielles de l'Opep+, prévues lundi et mardi, une base de données «cruciale» pour la prise de décision, dans un marché pétrolier qui reste affecté par la Covid-19, a indiqué l'Organisation. «La 8e réunion technique de l'Opep et des pays non-membres de l'Opep de la Déclaration de coopération (DoC) a été organisée vendredi par vidéoconférence, en préparation de la 180e réunion de la Conférence de l'Opep programmée pour lundi prochain et la 12e réunion ministérielle de l'Opep et des non-Opep, prévue le 1er décembre. Etablie dans le cadre de la DoC, cette réunion technique fournit aux signataires de la DoC une plate-forme pour se connecter sur des questions techniques et partager des informations sur les données, approfondissant ainsi les liens entre eux et la compréhension mutuelle des problèmes auxquels le marché mondial du pétrole est confronté. Cité par le communiqué, le SG de l'Opep, Mohamed Barkindo, a reconnu lors de cette réunion «le rôle clé joué par les réunions techniques de la DoC en fournissant aux réunions ministérielles de l'Opepet des non-Opep des analyses fiables et précises, qui constituent une base cruciale pour la prise de décision».
Il a souligné la nécessité d'une coopération et d'un dialogue continus pendant la pandémie Covid-19. «Nous sommes confrontés à une résurgence de la pandémie, qui verrouille à nouveau les pays et les régions. Et encore une fois, nous devons continuer à avancer». Il a , dans ce contexte, salué les efforts entrepris par les participants à la DoC pour soutenir la stabilité du marché pétrolier, déclarant que «les succès à ce jour ont exigé une grande patience, de l'endurance et une réticence à abandonner, valeurs fortement affichées par nos pays de la DoC sur ces derniers mois. Je vous félicite pour les fruits de votre travail jusqu'à présent».

Le marché pétrolier est toujours affecté par la Covid-19

A propos du récent développement du vaccin Covid-19, Barkindo a déclaré que «la perspective de l'arrivée des vaccins sur le marché a incité à un sentiment positif. Pourtant, nous devons continuer à tenir notre position jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de faire baisser les taux d'infection.
Nous sommes toujours au cœur de cette catastrophe». Il a également évoqué les effets dévastateurs de la pandémie sur l'économie mondiale et le marché mondial du pétrole, notant que les investissements dans le secteur pétrolier ont considérablement diminué. «Les investissements ont chuté de 30% pour cette année, encore plus que lors de la récession de 2014-2016, dont l'industrie pétrolière se remettait encore lorsque le Covid-19 a frappé», Selon lui, l'industrie pétrolière avait besoin «de 12,6 billions de dollars en investissement pour réduire la volatilité et éviter une éventuelle crise énergétique future». Il est à noter que les prochaines réunions de l'Opep et l'Opep + sont très attendues et certains observateurs n'écartent pas la possibilité de la prolongation de seuil actuel de la baisse de la production qui est de 7,7 millions de barils par jours au delà de 2020. En préparation de ces réunions, l'Organisation a entamé mercredi une série de réunions techniques pour l'examen de la situation du marché pétrolier et les répercussions de la Covid-19 sur sa reprise et sa stabilité, à commencer par la 134e réunion du Conseil de la Commission économique (BCE) de l'OPEP. La 24e réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep et non-Opep (JMMC), avait recommandé que «tous les pays participants doivent être vigilants, proactifs et prêts à agir, si nécessaire, selon les exigences du marché». En début du mois courant, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui présidera, lundi, la Conférence ministérielle de l'OPEP, avait souligné que l'Opep restait déterminée à prendre les mesures appropriées précisant que «cela inclut la possibilité de prolonger les ajustements de production actuels jusqu'en 2021, ainsi que d'approfondir ces ajustements, si les conditions du marché l'exigent». Côté prix, le panier de l'Opep, dont le pétrole brut algérien, s'est maintenu à près de 47 dollars en fin de la semaine, soutenu notamment par les nouvelles annonces par différents laboratoires dans le monde sur l'efficacité d'un vaccin réduisant le risque d'atteinte de la Covid-19 et la possibilité d'entamer des campagnes massives de vaccination avant la fin de l'année en cours.

Sonatrach

222 emplois offerts pour les demandeurs d'emploi de la wilaya de Laghouat

Pas moins de 222 offres d'emploi ont été présentées par la Sonatrach, pour les postulants à l'emploi de la wilaya de Laghouat, Ces offres, dont le recrutement se fait sur concours, sont réparties sur les spécialités de droits et contentieux, d'ingénieur en électricité, génie-civil, mécanique, communications, de techniciens en prévention et forages et d'agents d'intervention, a détaillé le directeur de l'Agence de l'emploi, Mohamed Bilal. L'élaboration des listes de candidature aux concours d'accès s'effectuera via la plateforme d'emploi «El-Wassit», portant classement des postulants en fonction de leur date d'inscription à la plateforme numérique et leurs diplômes et expériences professionnelles. Selon Mohamed Bilal, l'Agence de l'emploi s'attèle, en coordination avec la Sonatrach et les services de la wilaya, à organiser le concours de recrutement, de l'écrit, dans ses délais, en dépit du défi imposé par la conjoncture sanitaire exceptionnelle du Covid-19, et en veillant au respect du protocole sanitaire. La Sonatrach avait organisé en début de cette année un concours de recrutement pour pourvoir 475 postes, pour lesquels 274 candidats ont été retenus. Le wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, avait alors indiqué que les services de la wilaya entendaient réorganiser, en coordination avec la Sonatrach et le ministère de l'Energie, le concours d'embauche pour le reste des postes (201), en vue de donner une seconde chance aux jeunes n'ayant pas réussi au premier concours.

Electricité

Le Cerefe recommande d'ouvrir le réseau national aux producteurs indépendants du solaire

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe) a recommandé, dans son premier rapport annuel, d'ouvrir le réseau national d'électricité aux petits et moyens producteurs indépendants de l'énergie photovoltaïque, estimant qu'il s'agit de l'approche la «plus intéressante» pour commencer la transition énergétique».

Sachant que le réseau électrique de distribution reste le meilleur support pour mutualiser à grande échelle les productions décentralisées d'électricité à base de ressources renouvelables, il devient urgent de procéder à la mise en œuvre de cette tendance dans le pays sur de bonnes bases», est-il indiqué dans le rapport du Cerefe, intitulé «Transition énergétique en Algérie : Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables». Le rapport rappelle, dans ce sens, que plus de 70% des capacités de production d'électricité solaire photovoltaïque cumulées à ce jour dans le monde (586 GW), sont injectés sur les réseaux de distribution. Selon le Cerefe, le déploiement d'installations solaires photovoltaïques connectées au réseau de distribution et assurant des productions de petites ou moyennes capacités, constitue en fait une «bonne introduction à une stratégie encore plus large». Cette démarche «pragmatique» permettra notamment de «saisir toutes les opportunités qui peuvent s'offrir quant au développement d'activités économiques autour des productions décentralisées d'électricité solaire, créatrices de richesse et d'emplois à l'échelle locale», note le Commissariat soulignant que c'est le réseau de distribution qui couvre le mieux l'ensemble du territoire national avec 338 380 km de lignes de distribution.»Un programme national de transition énergétique basé sur l'encouragement de l'option d'autoconsommation, moins complexe à déployer et moins capitalistique, reste l'approche la plus intéressante pour commencer». Cette solution «peu coûteuse et moins risquée à mettre en œuvre de manière massive (pas de stockage)», nécessite un investissement initial qui peut être assuré en partie par les propriétaires eux-mêmes, moyennant des montages financiers simples et soutenus par une législation favorable. Des «toits solaires» dans les secteurs résidentiels (puissances moins de 10 KWc) et tertiaire (de 10 à 50 KWc et plus), offrent un environnement propice à une dynamique économique typique des PME/PMI, qui impliquerait une large adhésion des citoyens, avant de passer à un autre stade, estime le Commissariat aux énergies renouvelables. Sur le plan socio-économique, «l'alternative du solaire photovoltaïque résidentiel connecté au réseau, permet aussi des retombées avantageuses liées à la création de petites entreprises et d'emplois durables, sans parler d'une contribution avérée à l'instauration d'une culture énergétique citoyenne», fait remarquer le Cerefe. Appliquée à la situation actuelle de l'Algérie, l'alternative proposée de l'autoconsommation permet également une «introduction sans heurts des prix réels de l'électricité, en remplaçant les subventions généralisées de l'énergie électrique, par celles plus ciblées de petites installations d'autoconsommation pour les catégories les plus défavorisées».



Nécessité d'un nouveau cadre réglementaire

Toutefois, aucune réglementation n'autorise ce profil d'installations en Algérie où le gestionnaire du réseau électrique national a jusqu'ici privilégié les installations de grosses capacités prédestinées à être connectées au réseau Haute tension (HT) de transport, note le rapport. Le Commissariat recommande ainsi d'élaborer les cadres législatif et réglementaire régissant ces créneaux d'activité avant de laisser la libre initiative aux divers acteurs dont l'intérêt et l'engouement est déjà «palpable». Ce nouveau cadre législatif et réglementaire permettra une réadaptation appropriée du réseau de distribution, en vue d'une prise en charge des nouvelles contraintes liées aux flux bidirectionnels d'énergie, sans pour autant altérer la sécurité d'approvisionnement des consommateurs, ni la qualité de l'énergie électrique qui leur est servie. Laisser le développement de cette activité au gré d'actions hasardeuses peut être «préjudiciable» même à échelle réduite, notamment en termes de qualité de l'énergie desservie localement, si justement certaines règles techniques de base, ne sont pas appliquées, met en garde le rapport. Sur un autre plan, le réseau de distribution de moyenne tension MTA (30 KV), peut également s'ouvrir aux investisseurs indépendants dans les centrales solaires photovoltaïques de tailles moyennes (5 à 10 MW) qui peuvent être déployées notamment dans des endroits proches des villes et autres gros consommateurs comme les zones industrielles, minimisant ainsi les distances de transit de l'énergie. Pour ce faire, il est nécessaire de préparer, avec les opérateurs concernés (ministère de l'Energie, CREG, Opérateur Système), une plateforme réglementaire permettant au gestionnaire du réseau de distribution de pouvoir diversifier son approvisionnement en énergie électrique qui était jusqu'ici assurée par le réseau de transport à partir de moyens de productions centralisés, selon le rapport. Concernant les grandes centrales, le Cerefe estime que cette option destinée principalement à faire jouer le facteur d'échelle en termes de coûts de production, reste «mitigée» du fait que divers surcoûts, d'une autre nature, peuvent surgir selon le cas, tels que ceux relatif à l'adaptation du réseau de transport. Toutefois, le Commissariat préfère «rester en retrait» par rapport à l'option en des grandes centrales, faute d'informations précises sur les frais de transport et de distribution inclus dans le prix réel de l'électricité livrée aux consommateurs finaux. Mais «vu les coûts d'investissement et de fonctionnement quant aux installations photovoltaïques de puissances compatibles avec les toits solaires dans le résidentiel, il n'est pas exclu de voir que ces dernières offrent à travers l'autoconsommation de meilleures alternatives sur le plan économique global».

Les capacités de production nationale de l'industrie photovoltaïque portée prochainement à 450 MWc

Les capacités de production des panneaux solaires photovoltaïques en Algérie devront augmenter prochainement pour atteindre 450 MWc/an contre 190 MWs/an actuellement, selon le rapport annuel du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe). Le Cerefea recensé quatre usines de fabrication de panneaux solaires photovoltaïques qui activent actuellement en Algérie: Condor Electronics située à Bordj Bou Arreridj et dotée d'une capacité de production annuelle de 130 MWc, Aurès Solaire (Batna), d'une capacité de 30 MWc, ENIE Electronics (Sidi Bel Abbès) avec 18 MWc et ALPV (Tlemcen) qui peut produire 12 MWc. Toutefois, ces usines n'ont produit effectivement que 33,9 MWc (18,9 MWc par Aurès Solaire et 15 MWc par Condor Electronics), selon l'enquête menée par le Cerefe auprès du Cluster Energie Solaire (CES) sur l'industrie nationale des énergies renouvelables. CES capacités seront renforcées par deux nouvelles usines totalisant une capacité de production annuelle de 260 MWc, selon le rapport du Cerefe, intitulé «Transition énergétique en Algérie : Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables». Le premier projet «Milltech» est prévu dans la wilaya de Mila et devrait rentrer en production en 2020, avec une capacité de 100 MWc/an alors que le second qui est à l'initiative de l'entreprise «Zergoun Green Energy», sera localisé dans la wilaya de Ouargla, avec une capacité de production de 160 MWc/an. Cependant, la capacité de production de panneaux solaires photovoltaïques en Algérie «se résume à l'assemblage de kits importés de l'étranger, principalement de Chine, selon le dispositif CKD régi par l'article 37 de la Loi de finances 2019», observe le Cerefe. Par ailleurs, d'autres acteurs industriels actifs dans le pays sont également impliqués dans la production d'accessoires et d'équipements utilisés dans les installations solaires tels que les structures métalliques, avec une capacité de 25 400 Tonnes/an (toutes sections confondues), ainsi que les cellules Moyenne Tension (MT), avec 5000 Unités/an. Quant aux services, le Cerefe a noté la présence de quelques entreprises d'installation pouvant assurer la fourniture et la pose de systèmes photovoltaïques de faibles puissances pour la génération d'électricité et le pompage solaire. S'agissant du volet développement, certains bureaux d'études sont aussi actifs dans le pays, en proposant divers services dans le domaine tels que l'étude de faisabilité de projets solaires, la supervision, le conseil, l'assistance technique, l'exploitation, la maintenance, les audits, les expertises et l'ingénierie (modèle EPC), relève encore le Cerefe. Concernant sa vision pour le développement local de l'industrie du solaire, le Commissariat a appelé à faire participer de manière effective l'ensemble des compétences dont dispose le pays dans le domaine, afin de mener des «réflexions constructives» sur la base desquelles des actions «durables» peuvent être engagées.»C'est à cette seule condition qu'un cumul d'expérience salutaire peut aider à asseoir les fondements d'une véritable industrie, apte à prendre en charge une grande partie des besoins et satisfaire l'objectif d'une intégration nationale à hauteur des ambitions affichées», souligne le Cerefe. Ainsi, le choix du profil à donner aux industries à promouvoir localement dans le cadre du programme national des énergies renouvelables, doit être «mûrement réfléchi» surtout concernant les volets induisant des investissements lourds. Dans ce sens, le Commissariat recommande de donner initialement la priorité à de nombreux créneaux industriels se rapportant à des produits de base dont la dépréciation éventuelle n'est pas à l'ordre du jour (câbles électriques, accessoires de câblage, profilés métalliques).Pour le reste, «il faudra probablement entreprendre des démarches visant un véritable transfert technologique dans le domaine, notamment concernant la fabrication locale des équipements jugés stratégiques tels que les onduleurs. Une telle opportunité pourrait même être saisie avec de grands industriels dans le domaine, que la récession économique actuelle pousse à délocaliser ou carrément à céder leurs outils de production prêts à l'emploi.

Synthese M. T. /Ag.

Médéa

Travaux de protection contre les crues à travers de nombreuses localités

Des travaux de protection contre les crues hivernales ont été entamés à travers de nombreuses localités de la wilaya de Médéa confrontées à des risques «potentiels» d'inondation.

Plus d'une dizaine d'agglomérations urbaines, situées en majorité dans la partie centre-est, l'ouest et le sud de la wilaya, est concernée par ces travaux de protection, a-t-on indiqué de même source, citant le cas des agglomérations de Seghouane, Meudjebeur, Oued-Harbil, Ouamri, Chahbounia, Ksar-el-Boukhari, exposées à des risques d'inondation en raison de leur proximité des principaux cours d'eau qui traversent ces régions. En vue d'éviter la réédition des inondations qui se sont produites par le passé au niveau de ces localités, le cas notamment des communes de Seghouane et Oued-Harbil où des crues de oueds ont provoqué, en 2018 et 2019, l'isolement de plusieurs habitants et des dégâts matériels, des dispositions «préventives» ont été prises pour faire face à ce genre de situation. Outre le nettoyage des lits des oueds à sec, jouxtant les zones habitées, entamé il y a quelques jours, des travaux de gabionnage et de surélévation des berges des oueds, situés en aval de ces agglomérations urbaines, seront exécutés «incessamment» dans le cadre du plan de protection contre les crues initié, en prévision de la saison hivernale.

Des aménagements en mesure de canaliser les eaux pluviales et d'empêcher leur débordement vers les zones habitées seront réalisés au niveau de ces agglomérations, en supplément des travaux de confortement et de fixation des berges qui vont être entamés sur place, a-t-on fait savoir, soulignant que des opérations de curages et de nettoyages des avaloirs ont été entreprises dans les zones urbaines afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales et empêcher l'inondation des voies d'accès et des habitations.

Mahmoudi M.



Boumerdès

Le taux d'occupation des lits avoisine les 60%

Le ministre de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, samedi à Boumerdès, que le taux d'occupation des lits destinés à la prise en charge des malades atteints par le Covid-19 au niveau de cette wilaya, est de près de 60%. Le ministre, en visite d'inspection au niveau d'établissements hospitaliers de la wilaya, en compagnie du ministre de la Poste, des Télécommunications, Brahim Boumzar, pour s'enquérir de la prise en charge des malades du Covid-19, a rassuré quant à la «prise de toutes les mesures nécessaires pour faire face à la pandémie», soulignant que la «situation est maîtrisée». M. Benbouzid, qui a entamé sa visite à partir de l'hôpital de Bordj Menaïl (est de Boumerdes), a annoncé une «augmentation du stock d'oxygène médical au niveau des hôpitaux de Bordj Menail et Dellys, qui ont bénéficié de fûts supplémentaires, parallèlement au renforcement des moyens de dépistage du nouveau coronavirus, à travers la mise en service d'un 2eme PCR à l'hôpital de Thenia». Pour sa part, le ministre de la Poste, des Télécommunications, Brahim Boumzar, a affirmé, en marge de cette visite inscrite dans le cadre de la «solidarité gouvernementale», que ses services assurent un accompagnement technique du secteur de la santé, à travers le «raccordement de la totalité des structures de santé et des hôpitaux à l'internet à haut débit», ceci d'autant plus qu'un service de e-santé «sera bientôt opérationnel». «Des instructions ont été données aux opérateurs économiques en vue d'investir dans le domaine de l'internet en accordant la priorité aux secteurs de la santé et de l'éducation.» La visite des deux ministres se poursuit au niveau des établissements hospitaliers de la wilaya.

Baisse de 50% de la production oléicole

Les services de la direction des services agricoles (DSA) de Boumerdès s'attendent, durant cette saison, à un net recul dans la production oléicole, estimé à près de 50%, comparativement à la campagne écoulée, a-t-on appris, auprès du directeur du secteur. «Les indicateurs de production enregistrés à ce jour augurent d'une baisse sensible de la production d'huile d'olive et d'olives attendue pour cette campagne 2020/2021», a indiqué à l'APS, Samir Zaoueche, en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'olivier, abritée par le village Ghemrassa des Issers, à l'est de Boumerdes. «La wilaya s'attend à engranger une récolte de près de 80 000 quintaux d'olives et de plus d'un million de litres d'huile d'olive, cette saison, contre 160 000 q d'olives et plus de deux millions de litres d'huile d'olive produits durant la campagne écoulée», a signalé le même responsable. Plusieurs facteurs réunis sont à l'origine de ce recul de la production, qui impactera négativement sur les cours de l'huile d'olive, a-t-il ajouté, citant particulièrement le phénomène de l'alternance saisonnière, qui veut qu'a bon an succède mal an, outre le manque des précipitations pluviales, ajouté aux maladies de l'olivier et autres insectes nuisibles, a-t-il expliqué. Selon des données fournies par la DSA, la culture oléicole à Boumerdès est majoritairement à caractère familial. Elle est concentrée dans les zones montagneuses, dont la commune réputée de Beni Amrane, outre Afir, Taouarga, Souk El Had, Chaâbet El-Ameur, Dellys et Sidi-Daoud. L'oléiculture occupe une surface globale de 8300 ha plantée de 800 000 oliviers, dont une grande majorité sous forme de vergers familiaux producteurs, avec une moyenne d'au moins 100 oliviers par verger. La manifestation, organisée à l'initiative de la DSA, a englobé une campagne de sensibilisation en direction des agriculteurs, sur les méthodes de culture de l'olivier, l'usage des produits phytosanitaires, l'élagage des arbres et la récolte du produit, suivie d'une opération de culture de plants d'oliviers au village Ghemrassa. L'opportunité a, également, donné lieu à une visite d'un nombre d'huileries, où les visiteurs ont pu s'enquérir des différentes étapes de production de l'huile d'olive.

Bouira

Le village d'Ivahlal fait sa toilette

Le comité du village Ivahlal, relevant de la commune d'Aghbalou à l'est de la wilaya de Bouira, a lancé récemment une initiative visant le nettoyage et d'embellissement de la bourgade. En parallèle, une campagne de sensibilisation est menée. «Nous voulons débarrasser notre village de toutes les saletés et ordures qui jonchent partout et lui donner un autre visage. L'adhésion de la population au volontariat nous a encouragés à poursuivre les travaux. Nous sommes à notre sixième vendredi», dira Toufik Bouriah, président du comité qui rajoute que sans les aides financières des villageois, la tâche aura été plus difficile. «Chacun des habitants a contribué, selon ses moyens pour l'acquisition des sacs-poubelles, le paiement des engins et moyens de transport, etc. Nous savons pertinemment que notre APC ne dispose plus des moyens humains et matériels suffisants pour assurer efficacement la collecte des déchets des nombreuses localités de la commune», précise-t-il. Plusieurs zones sensibles menaçant la vie des villageois, notamment en cas d'inondations, ont été nettoyées et nivelées. La gente féminine n'était pas à la marge du volontariat. Un groupe de villageoises s'est donné comme mission l'embellissement et la décoration des quartiers, ainsi que la plantation des rosiers et autres plantes décoratives. En outre, des endroits spéciaux ont été aménagés pour le stockage des déchets ménagers et ce pour faciliter la tâche aux agents de la propreté de commune. «Nous envisageons de participer à l'édition prochaine du concours du village le plus propre à Bouira», projettent les responsables du comité du village Ivahlal.

Tizi-Ouzou

Pas moins de 600 projets tributaires des textes d'application du Calpiref

Pas moins de 600 porteurs de projets d'investissements attendent la promulgation des textes d'application du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), pour leur concrétisation à Tizi-Ouzou, a-t-on appris du président de la commission du développement local de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). La commission de l'assemblée élue qui s'est penchée sur le volet contentieux relatif à la délivrance des actes et permis aux promoteurs a relevé l'existence de «pas moins de 600 porteurs de projets bloqués par l'absence de ces textes d'application du Calpiref pour concrétiser leurs projets», a indiqué son président, Hamid Hamoudi. L'élu local a souligné que «la non-délivrance de ces documents, actes de concession et permis de construire, à ces promoteurs a eu, de fait, des conséquences sur la concrétisation de leurs projets, et partant, sur l'élan du développement créatif de richesses et d'emplois au niveau de la wilaya». Il a, à ce titre, relevé que la commission, qu'il préside, avait tracé «un programme de travail avec l'ensemble des acteurs locaux concernés par ce dossier pour essayer d'apporter des solutions à cette problématique qui demeure le nœud gordien de l'investissement au niveau local». De son côté, le directeur local de l'industrie et des mines (DIM), Moula Hamitouche, a fait remarquer que «la dynamique de l'investissement est un processus répondant à plusieurs critères et associant différents secteurs», soulignant que «la promulgation de ces textes d'application du Calpiref permettra de mieux réguler la disponibilité foncière et asseoir plus de transparence pour y accéder». «Cela permettra d'évacuer tout facteur de blocage dans la concrétisation des projets d'investissements, à partir du moment où les données sur la disponibilité foncière seront à la portée de tous et la sélection des projets se fera selon la concordance des projets aux critères établis en fonction des politiques d'investissements engagées par les pouvoirs publics».

Tébessa

Création d'une commission mixte de suivi de la démolition des constructions illicites dans le périmètre de l'aéroport Larbi Tébessi

Une commission mixte regroupant plusieurs secteurs sera créée dans la wilaya de Tébessa pour suivre l'opération de démolition des constructions illicites situées dans le périmètre de l'aéroport Larbi Tébessi, au chef-lieu.

A ce propos, le wali, Mohamed El Baraka Dahadj, a appelé à la création de cette commission mixte qui sera chargée de suivre la concrétisation des décisions de démolition des constructions illicites qui entourent l'aéroport Larbi Tébessi, afin de le réhabiliter et de le renforcer, à moyen terme, avec l'ouverture de nouvelles lignes domestiques. La commission renferme des représentants de plusieurs secteurs, dont le transport, les travaux publics, les services de sécurité, de la daïra et ceux de la commune de Tébessa, des attachés au cabinet du wali et des membres de l'Assemblée populaire de wilaya. Cette opération, qui permettra de démolir pas moins de 50 logements illicites situés à proximité de l'aéroport de Tébessa, vise à protéger cette structure de l'expansion urbaine aléatoire, soulignant qu'un projet est en cours d'élaboration en coordination avec le ministère de tutelle pour inclure des vols supplémentaires de et vers cette wilaya frontalière. L'aéroport Larbi Tébessi, autrefois aéroport international, a enregistré plusieurs vols en direction de l'Arabie Saoudite et de plusieurs autres pays. Il compte actuellement 7 vols par semaine reliant Tébessa et Alger via la compagnie Air Algérie, en plus de vols mensuels au profit des travailleurs du groupe Sonatrach par le biais de la compagnie Tassili Airlines.



Bordj Bou-Arréridj

L'APW adopte le budget 2021

Les membres de l'APW de Bordj Bou-Arréridj, qui se sont réunis dans une session ordinaire, ont adopté le budget de la wilaya pour 2021, en baisse par rapport à celui de l'année en cours. De l'ordre de 84 milliards de centimes, il est divisé en deux parties : le fonctionnement et l'équipement, respectivement de 59,8 milliards de centimes et 24,3 milliards de centimes. Le président de l'assemblée, Abdelaziz Zebiri, a indiqué que la baisse du budget est due aux effets de la pandémie du coronavirus et rappelé le souci des membres de l'assemblée d'assurer la bonne marche des services de la wilaya. «Nous avons décidé également de soutenir le développement des communes des différentes localités et notamment les zones d'ombre. Nous avons appuyé les associations locales pour leur permettre de prendre en charge les préoccupations des citoyens. Nous avons aidé les secteurs de la solidarité, l'éducation, la jeunesse et la santé», a affirmé l'élu local. C'est ainsi que des subventions ont été accordées aux hôpitaux pour leur permettre de lutter efficacement contre la pandémie à travers l'acquisition d'oxygène, d'équipement de protection et du matériel médical nécessaire. Les membres de l'APW ont décidé également de soutenir le transport scolaire et les cantines. Le secteur de la solidarité a reçu une attention particulière, a ajouté le président de l'APW qui a cité l'achat de chaises roulantes électriques pour les handicapés et la réhabilitation de l'école des sourds-muets et du centre spécialisé dans la protection de l'enfance. L'assemblée insiste sur le recouvrement des impôts pour combler le déficit. Les membres de l'APW ont fait remarquer que plusieurs projets accusent des retards. Le wali, Mohamed Benmalek, a annoncé la création d'une commission pour suivre la réalisation des différentes opérations. «Nous avons réuni tous les promoteurs pour trouver des solutions aux problèmes qui ont freiné la livraison des cités», a-t-il relevé avant d'annoncer la création d'une commission chargée de l'aménagement du chef-lieu. Les différentes daïras bénéficieront de structures similaires.

• Les cas de contamination au Covid-19 en hausse

Le dernier bulletin de la direction de la santé (DSP) fait état de 1606 cas de la Covid-19 confirmés depuis la propagation de la maladie. Le nombre des décès a lui aussi continué à progresser, atteignant un nombre effarant de 236 morts, dont des praticiens et des paramédicaux du secteur sanitaire. Si au cours de la première vague, la situation a pu être maîtrisée, avec notamment la régression des cas confirmés, il n'en est pas de même au cours de la seconde vague. Le nombre de cas augmente, les services sanitaires risquent de déborder et mettre dans l'embarras le personnel soignant. Que faire après que les autorités aient tout mis en branle pour sensibiliser les citoyens sur les risques potentiels de contracter le virus ? Les campagnes menées tambour battant par les instances compétentes pour endiguer la maladie n'ont pas eu l'effet escompté sur une partie de la population qui continue à nier l'existence d'un tel mal. En effet, nombre de nos concitoyens déambulent dans les rues de la ville sans porter le masque ni respecter les mesures de distanciation, se permettant même des embrassades. D'autre part, avec la saison hivernale et les états grippaux qui se manifestent en cette période de grand froid, il sera plus difficile de faire la différence entre la grippe et le Covid-19, étant entendu que les deux maladies ont des symptômes qui se ressemblent. D'ores et déjà, les personnes à risque se sont fait vacciner contre la grippe. Beaucoup ne l'ont pas fait, car le premier quota de vaccins parvenu à la wilaya n'est pas suffisant. Il faudra des milliers de doses pour couvrir les besoins de la population à risque, comme les diabétiques et les hypertendus, une frange considérée comme très vulnérable. Si certains ont pu se procurer le vaccin auprès des officines pharmaceutiques, il n'en est pas de même pour les citoyens aux revenus modestes et qui ont l'habitude de recourir aux services des polycliniques.

EPSP d'El Khroub (Constantine)

Plus de 2700 encadreurs en milieu scolaire ciblés par une action de sensibilisation aux dangers du Covid-19

Plus de 2700 encadreurs pédagogiques et administratifs du secteur de l'éducation seront sensibilisés aux dangers du Covid-19, dans le cadre d'une action lancée récemment à l'initiative de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune d'El Khroub (Constantine), a indiqué le directeur de cette structure de santé, Abdelghani Fadel. Inscrite dans le cadre de la stratégie de la direction locale de la santé (DSP), visant à lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, cette action sera encadrée par 100 médecins spécialistes qui s'emploieront à sensibiliser les personnes ciblées en leur donnant des informations et des conseils à suivre en cas de découverte de cas suspects. Cette action de sensibilisation concernera plus de 200 établissements scolaires des différents paliers éducatifs implantés dans la circonscription administrative Ali Mendjeli ainsi que les communes d'El Khroub, Ouled Rahmoune et Aïn Smara. À signaler que l'EPSP d'El Khroub supervise 32 structures de santé réparties à travers les communes d'El Khroub, Ouled Rahmoune et Aïn Smara ainsi que la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Souk Ahras

Plantation de 2500 arbustes sur les berges du barrage de Aïn Dalia

Les travailleurs de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Souk Ahras ont participé, samedi, à une opération de plantation de 2500 arbustes sur les berges du barrage de Aïn Dalia, à 7 km à l'Ouest du chef-lieu de wilaya. L'opération, qui a mis à contribution également des agents de la conservation des forêts, de la direction des ressources en eau, des citoyens et des associations s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale lancée le 25 octobre passé et a permis la mise en terre, à ce jour, de 22 500 arbustes, a précisé le secrétaire général de la wilaya, Saïd Khelil. Cette nouvelle opération de reboisement sur les berges de ce barrage vise à protéger cet ouvrage qui représente la principale source d'approvisionnement de la wilaya de Souk Ahras en plus des communes de Ouenza et El Aouinet (wilaya de Tébessa) et Berriche et Aïn Beïda (Oum El Bouaghi), a indiqué le même responsable. De son côté, la chargée de communication de l'ADE, Mme Nabila Lemouchi, a souligné que 1500 plants de pins d'Alep et de chêne-liège ont été mis en terre sur les berges du barrage de Aïn Dalia et 1000 autres au niveau des stations de pompage et de traitement des eaux dans le but d'éviter l'érosion du sol et favoriser la régénération des aires incendiées. Pour sa part, le conservateur des forêts a rappelé notamment que samedi dernier 20 000 arbustes de diverses espèces ont été plantés dans la forêt de Boussessou dans la commune de Taoura.

Saïda

De nouveaux locaux pour plus de 220 commerces exerçant dans l'informel

Pas moins de 223 commerçants activant dans l'informel ayant squatté des espaces dans la ville de Saïda ont bénéficié samedi de nouveaux locaux dans le cadre d'une opération d'organisation du marché et d'éradication des points noirs.

Les services communaux ont supervisé l'opération de transfert des commerçants qui exerçaient de manière anarchique au niveau du marché «La marine», sis au centre-ville de Saïda, pour exercer leur activité en toute légalité dans leurs nouveaux locaux situés à haï Es-salem 1. Cette opération a eu un écho favorable chez les commerçants, a-t-on indiqué, précisant que les services communaux ont mis toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de cette opération visant l'éradication des marchés érigés anarchiquement qui constituaient un point noir qui ternissait le chef-lieu de wilaya. Les responsables des collectivités locales ont procédé, à la faveur de cette opération, à la démolition des anciens locaux au niveau du site en question pour édifier au lieu et place, dans le cadre du projet d'aménagement de Oued Oukrif qui connaît des travaux de réalisation du dédoublement de la voie pour faciliter la circulation routière, des locaux commerciaux, un parking pour automobiles et des aires de jeux pour enfants. Ce «lifting» donnera au chef-lieu de la wilaya un visage qui rompt avec la laideur qui prévalait et, partant, lui permettre de fluidifier la circulation des véhicules au niveau du centre-ville. L'opération qui a eu un écho favorable auprès des citoyens a été précédée par une autre, mardi dernier, au niveau du même site, qui a vu le déménagement de 200 commerces informels.

Amara M.



Mostaganem

Ouverture partielle des services de l'hôpital universitaire fin décembre prochain

L'ouverture partielle des services de santé de l'hôpital universitaire de 240 lits de Kharouba, agglomération urbaine rattachée à la ville de Mostaganem, est prévue en fin décembre prochain, Les responsables de la santé au niveau local se sont engagés, lors d'une visite inopinée du wali, Aïssa Boulahia à ce projet, pour l'ouverture du service de radiologie et du laboratoire d'analyses médicales de cet établissement hospitalier le 30 décembre prochain. Il sera procédé, au début de l 'année prochaine, à l'ouverture du restant des services pour la prise en charge des malades, parallèlement aux opérations techniques de test du matériel et des équipements médicaux et la formation de l'équipe administrative et professionnelle menée actuellement par un staff de médecins spécialistes. M. Boulahia s'est enquis, à l'occasion de cette visite, de l'état d'avancement des travaux en cours pour lever toutes les réserves qui ont été signalées lors des visites précédentes ainsi que les nouveaux équipements livrés aux services de santé et qui étaient nécessaires en prévision de l'ouverture de cet établissement hospitalier. Le taux de réalisation de cette nouvelle infrastructure sanitaire qui s'est érigée en hôpital universitaire en septembre dernier est de 98 pour cent, le tout pour un coût global de près de 3 milliards DA, à laquelle il faut ajouter une enveloppe pour financer l'opération d'équipement en matériel médical estimé à 1,25 milliard DA. Cette infrastructure de santé regroupe, en son sein, nombre de structures et de pavillons médicaux, à l'instar du service de chirurgie composée de 6 salles d'opérations, un service de traitement aux rayons X, à la médecine légale, un pavillon des urgences médico-chirurgicales doté d'une rampe d'atterrissage d'hélicoptères en cas d'urgence extrême.

• Baisse de 10% de la production de fruits

La production de fruits (arbres fruitiers) a enregistré dans la wilaya de Mostaganem une baisse de 10% cette saison agricole (2019-2020), a-t-on appris hier auprès de la direction des Services agricoles DSA. Le bilan du service organisation de la production et appui technique fait état d'une récolte d'arbres fruitiers en baisse la saison écoulée de 73 000 quintaux à cause des conditions climatiques relevées durant la période entre juin et août, marquées par des vents chauds du sud et la canicule. 647 000 quintaux de différents fruits l'actuelle saison agricole ont été produits contre 721 000 q l'année écoulée, et plus de 800 000 q en 2017-2018.La production de grenades, notamment la marque locale connue sous le label «Sefri», a atteint lors de cette campagne 239 000 q (37 % de la production globale), les abricots 120 000 q (18%), les pruneaux 61300 q (9%), les pommes 601 000 q (9%) et les poires 53 000 q (8%). En outre, 48 000 q de pêches, 40 000 q de figues et plus de 23 000 q d'autres fruits, tels que l'aubépine, le coing, les amandes et les pistaches, ont été produits. La surface productive d'arbres fruitiers au cours de la saison agricole 2019-2020 s'élève à plus de 8000 ha sur les 8850 has dédiés à cette filière agricole, dans la wilaya de Mostaganem, avec un rendement annuel de 80 q par hectare. Pour rappel, des arbres fruitiers sont cultivés dans les régions de Bouguiret et Mesra (plateau de Mostaganem), Aïn Nouissy, et Hassiane dans la plaine ouest et dans la région est (communes de la Dahra). La superficie totale consacrée à l'agrumiculture est de plus de 21 000 ha.

Tlemcen

Approbation de six projets d'investissement touristique

La Direction du tourisme et de l'artisanat de Tlemcen a donné son accord pour le lancement de six projets d'investissement dans le secteur depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris auprès de cette direction. Ces projets concernent deux complexes touristiques l'un à la plage de Agla, dans la commune de Beni Khellad, et l'autre au village de Addes, dans la commune de Ghazaouet, d'une résidence touristique, d'un motel et d'un hôtel répartis à travers les communes de Marsa Ben M'hidi et de Tlemcen, a précisé le directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Yacine Ababsa. Il a été procédé durant la même période au dépôt de 12 dossiers d'investissement dans le secteur touristique dont six ont été approuvés, a-t-il indiqué, soulignant que ces projets seront concrétisés par autofinancement où le projet ne devra pas dépasser le seuil de 2,5 milliards DA. Les projets concrétisés sur des assiettes de propriété privé et autres de foncier public enregistrent des taux d'avancement différents et leurs détenteurs disposent d'actes de concession. Une fois achevés, ils devront renforcer le parc hôtelier de la wilaya estimé actuellement à 60 établissements.

Tissemsilt

Plantation de 1500 arbustes à Aïn Sfa

Une opération de plantation de 1500 arbustes a été organisée samedi dans la région de Aïn Sfa (commune de Tissemsilt) dans le cadre de la campagne nationale de reboisement initiée sous le slogan «Un citoyen, un arbre». Cette initiative, organisée par les services de la daira de Tissemsilt sous la supervision des autorités de wilaya, a vu la participation d'agents communaux, de la police, de la protection civile, de l'environnement, des travaux publics, de la conservation des forêts, d'entreprises publiques, de centres d'enfouissement technique des déchets et l'entreprise d'amélioration urbaine «Wanchariss net» du chef-lieu de wilaya ainsi que des associations. L'opération a porté sur la mise en terre des arbustes de pin d'Alep au niveau d'Ain Sfa, limitrophe de la route nationale RN 14, dans son tronçon reliant les communes de Tissemsilt et Khemisti sur une superficie globale d'un hectare. La campagne nationale «Un citoyen, un arbre» porte sur la plantation, au niveau de la wilaya de Tissemsilt, de 200 000 arbustes lors de la saison de reboisement qui s'étale du 25 octobre au 21 mars 2021. La conservation des forêts a annoncé la programmation d'une action similaire de reboisement en fin de semaine prochaine au niveau de la commune de Khemisti.

Mancer T.

Oran

Nettoiement et reboisement à la forêt de la vierge

La direction de la Conservation des forêts multiplie les actions citoyennes pour la préservation du patrimoine forestier avec le lancement hier d'une vaste campagne de nettoiement et de reboisement au niveau de la forêt de la vierge dans la commune de Misserghine. Trois bus ont été mobilisés par les services de l'APC de cette localité pour le transport des différents intervenants entre scouts musulmans, société civile et bénévoles et ce depuis la place du 1er Novembre dans la commune de Misserghine vers la forêt de la vierge. Placée sous l'égide du wali d'Oran, cette campagne va se poursuivre et vise à préserver ces espaces forestiers y compris la faune et la flore. La direction de la conservation des forêts avait invité il y a quelques jours les citoyens à prendre part à ces opérations de nettoiement et de reboisement. La semaine dernière, une action de grande envergure avait ciblé la forêt de Madagh avec le lancement d'une opération de plantation de 3000 arbustes. Des associations versées dans le domaine de l'environnement, les autorités locales, le mouvement associatif et des citoyens ont pris part à cette action qui intervient après l'incendie qui s'est déclaré le 6 novembre courant et qui a détruit 100 hectares de forêts, 200 hectares de maquis et 100 hectares de broussailles, selon un bilan de la conservation locale des forêts. L'opération de nettoiement de cette forêt et son reboisement a porté sur la mise en terre de 3000 arbustes de pin d'Alep sur une surface de 2 hectares à la forêt de Madagh dans la commune de Aïn El Kerma Elle va se poursuivre jusqu'en mars prochain avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels.

Covid-19 : la vidéo choc d'un médecin

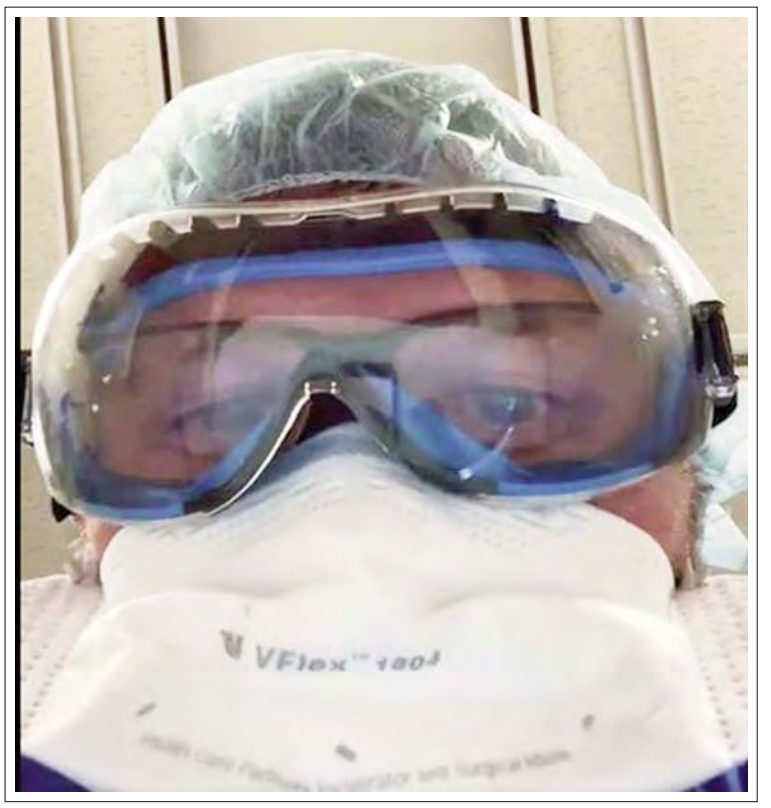
Kenneth Remy, un médecin de l'unité de soins intensifs d'un hôpital de Saint-Louis (Missouri) a posté une vidéo choc pour interpeller la population sur les ravages causés par l'épidémie. Un ras-le-bol général. Épuisé par la lutte contre le virus et éprouvé par les décès de ses patients, Kenneth Remy, un médecin de l'unité de soins intensifs d'un hôpital de Saint-Louis a décidé de passer à l'action en postant samedi dernier une vidéo choc sur son compte Facebook.

«J'espère que les derniers instants de votre vie ne ressembleront pas à ça». Via cette brève vidéo, le médecin n'a qu'une chose en tête : faire comprendre à la population que le coronavirus n'est pas anodin... et que l'on peut en mourir. Dans le Missouri, où exerce le spécialiste, la seconde vague sévit en effet avec une extrême brutalité : les autorités déplorent près de 260 000 victimes du virus. Au Missouri Baptist Medical Center, où travaille le médecin, le nombre de cas de coronavirus, d'hospitalisations et de décès a même atteint des niveaux records au cours des 10 derniers jours, selon le St. Louis Post-Dispatch. Le spécialiste affirme même avoir traité plus de 1000 patients atteints du virus, dont plus de 100 ont dû être intubés. Pour faire réagir les habitants, le docteur Kenneth Remy s'est donc mis en scène, charlotte sur la tête et lunettes sur les yeux, comme s'il était regardé par un patient en train de mourir.

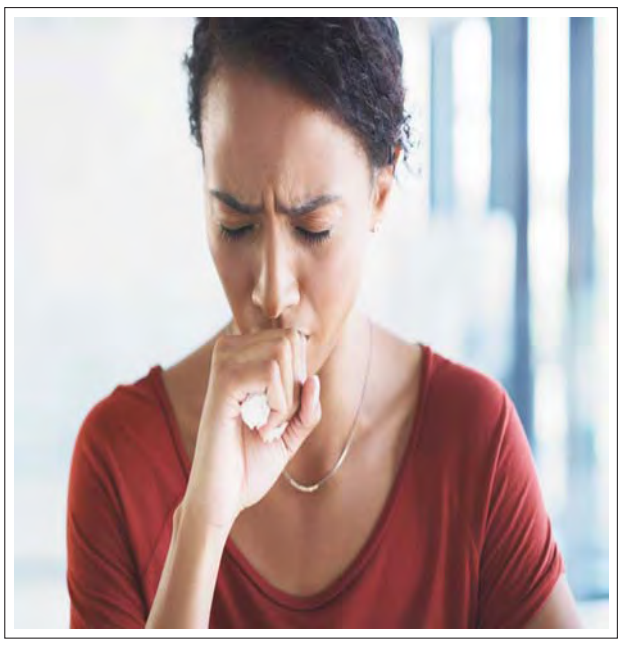
Les difficultés respiratoires des patients montrés dans la séquence

Le mouvement d'avant en arrière que l'on peut voir dans la séquence d'une minute illustre les difficultés respiratoires des malades, atteints d'une forme sévère de coronavirus. Puis apparaît la lampe qui précède l'acte d'intubation... débouchant souvent sur un décès.

Pour rappel, intuber un patient est une technique de réanimation qui a pour objectif de soulager les organes vitaux, en attendant que l'organisme mène un combat seul contre ce virus. Malheureusement, cet acte invasif ne mène pas toujours vers la guérison et les séquelles sont nombreuses (difficultés à déglutir, à mastiquer...). Pour toutes ces raisons, le docteur Kenneth Remy, qui travaille en soins intensifs, ne souhaite à personne d'aller en réanimation : «Voilà ce que ça fait lorsqu'on doit respirer 40 fois par minute, qu'on a un taux d'oxygène bien inférieur à 80, voilà à quoi ça ressemble. J'espère que les derniers instants de votre vie ne ressembleront pas à ça. Car c'est ce que vous verrez avant de mourir si vous ne vous mettez pas à porter des masques quand vous sortez dans l'espace public, si vous ne respectez la distanciation physique, si vous ne vous lavez pas les mains fréquemment», prévient Kenneth Remy. Interrogé par CNN sur les raisons qui l'ont conduit à mettre cette vidéo en ligne, il a expliqué «avoir ressenti le besoin urgent de faire une vidéo qui marque les esprits après avoir annoncé à une famille le décès d'un de leurs proches terrassé par la Covid-19».



Covid-19 et gêne respiratoire : les astuces pour y remédier



Vous avez eu le Covid-19 et avez depuis du mal à respirer ? Sachez qu'il est possible de récupérer vos capacités respiratoires grâce à quelques astuces. C'est l'un des symptômes les plus inquiétants en cette période d'épidémie de coronavirus : la dyspnée, aussi appelée «gêne respiratoire». Désagréable, elle se manifeste par des sensations de blocage, de thorax serré, d'étouffement et de manque d'air. Heureusement, il est possible d'atténuer cette gêne grâce à nos conseils pratiques. Un malade du coronavirus sur cinq est essoufflé et a du mal à respirer. Cette gêne respiratoire - qui fait partie des premiers symptômes du Covid-19 - peut également persister dans la durée. Ce signe respiratoire est cependant difficilement quantifiable. On parle de dyspnée lorsque le réflexe de respiration devient un véritable effort conscient. Cette sensation peut être particulièrement angoissante et être en lien avec des perturbations physiologiques ou des réactions psychologiques du patient. Notez qu'en cas de difficultés respiratoires qui s'aggravent, il faut impérativement consulter Mais d'autres symptômes également vous alerter : Si la gêne respiratoire perturbe le débit verbal ou empêche de faire des phrases d'une traite ; le caractère inhabituel de cet essoufflement ; son arrivée subite (bien que ce ne soit pas toujours le cas) ; une augmentation anormale du nombre de respirations par minute. Quinze à 20 respirations par minute sont normales en moyenne chez une personne en bon état de santé. La respiration devient «anormale», lorsqu'elle est supérieure à 20 cycles par minute. On parle alors de tachypnée ; un état légèrement second. Ce signe est, en principe, provoqué par le manque d'oxygène (hypoxémie).

D'autre signes associés ou non à la dyspnée, ne doivent pas être pris à la légère

Un pouls très rapide (plus de 85 par minute) en présence d'une chute de la pression artérielle (en dessous de 10 ou 9 en fonction des valeurs habituelles du sujet). Des marbrures (livedo) sur l'abdomen et les membres inférieurs.

Différentes types de dyspnée existent. Les voici

La dyspnée inspiratoire (difficulté à inspirer de l'air). La dyspnée laryngée (réduction du calibre de la filière laryngée). La dyspnée aiguë (difficulté à respirer d'apparition brutale). La dyspnée paroxystique (elle se caractérise par une sensation d'étouffement qui oblige la personne à s'asseoir pour reprendre son souffle). La dyspnée d'origine cardiaque (elle traduit un défaut fonctionnel de la pompe cardiaque). La dyspnée d'effort (On parle de dyspnée d'effort lorsque cette gêne respiratoire survient exclusivement au cours d'un effort physique). La dyspnée de Cheynes-Stokes (Elle correspond à une anomalie du rythme respiratoire périodique et se caractérise par une alternance entre phases d'apnée, (arrêt de la ventilation pulmonaire), et d'hyperpnée, une augmentation de l'amplitude des mouvements respiratoires). La dyspnée de Kussmaul (Elle se manifeste par une difficulté respiratoire profonde, plus rapide et difficile que la normale). À noter : certains patients, même sortis de réanimation, gardent encore des troubles de l'oxygénation de leur corps surtout à l'effort. C'est pourquoi il est important d'établir une prise en charge rééducative à travers la réadaptation pneumologique.

Travailler l'inspiration à l'aide d'un bâton

Premier point et pas des moindres : vous devez travailler votre inspiration pour réouvrir votre cage thoracique. Pour ce faire, il existe «un exercice simple pour récupérer l'amplitude thoracique initiale : prendre un bâton (un manche à balai fera l'affaire) à deux mains, le soulever au-dessus et légèrement en arrière de la tête en inspirant à fond (limiter ce geste si douleurs) puis redescendre le bâton sur le ventre en expirant lentement. On peut aussi sans bâton effectuer des exercices de brasse, de crawl, ou travailler l'extension des bras avec un élastique de sport…», recommandent les spécialistes.

Travailler l'expiration avec une paille

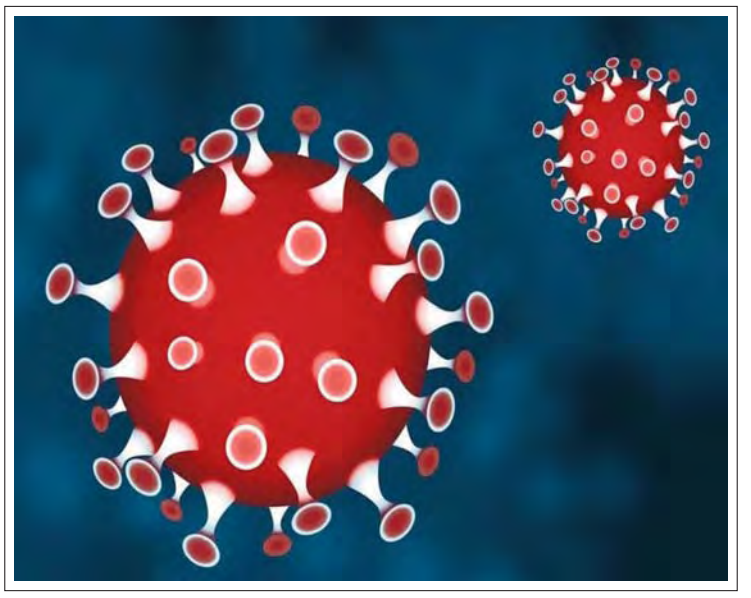
Ensuite, il est important de travailler l'expiration. «Travailler l'expiration nécessite de vider ses poumons le plus profondément possible. Un autre exercice peut s'effectuer avec une paille ou le corps d'un stylo Bic dont on retire la mine et le capuchon : remplir un verre d'eau au tiers, placer la paille ou le corps du stylo dans le verre et expirer très lentement en faisant des bulles», préconisent-ils.

Travailler la relaxation

«Pour terminer, travailler la relaxation en pratiquant la respiration abdominale : mettez la main sur le ventre, inspirez par le nez, bouche fermée en gonflant le ventre (la main est projetée en avant) puis expirez en soufflant par la bouche et en rentrant le ventre», conseillent les médecins.

Au brésil, une fuite expose les données personnelles de millions de victimes du Covid-19

La pandémie de Covid-19 et la crise sanitaire ont des conséquences très diverses. Avec toutes les données récoltées et utilisées par les établissements de soin et les autorités, c'est une cible très intéressante pour les hackers. Les failles de sécurité ne sont jamais à négliger. Les conséquences peuvent être très fâcheuses. Tant pour les entreprises qui gèrent ces données que pour celles et ceux à qui appartiennent effectivement ces données. Reste que les données médicales sont extrêmement sensibles. Et aujourd'hui, ce sont des millions de personnes au Brésil qui se retrouvent exposées. Selon ZDNet, le journal brésilien Estadao a appris qu'un employé d'un hôpital de Sao Paolo avait envoyé sur GitHub un fichier contenant les détails d'identification de deux bases de données gouvernementales, exposant ainsi les données personnelles de plusieurs millions de patients du Covid-19. Les jeux de données E-SUS-VE et Sivep-Gripe incluent notamment les noms des patients, leurs adresses, leurs identifications ainsi que leur historique médical. Les données contenaient tant des informations de cas légers que de cas nécessitant une hospitalisation. Et parmi les personnes concernées, certaines personnalités publiques, comme le Président Jair Bolsonaro, sa famille, des gouverneurs d'état et même sept ministres. Le fichier en question a été retiré de GitHub, les responsables ayant modifié les identifiants ne question et révoqué les clefs de sécurité pour empêcher les intrus d'accéder aux données. Difficile de savoir précisément combien de personnes non autorisées ont pu accéder aux informations. Reste qu'une fuite comme celle-ci pourrait être très dangereuse. Les patients pourraient risquer des fraudes diverses et vol d'identité. Cela pourrait être particulièrement problématique pour les personnes hospitalisées qui n'auraient même pas la possibilité de répondre à ces attaques. Les criminels pourraient profiter des personnes les plus vulnérables. C'est aussi un rappel, s'il en fallait un, que la sécurité des systèmes des établissements de santé est encore très largement perfectible. Et il n'est pas question uniquement de se protéger des hacks. Cela passe aussi par s'assurer que les collaborateurs gèrent de manière responsable et avertie les données. Il suffit d'une seule erreur ou d'un employé peu scrupuleux pour que d'impressionnantes quantités de données sensibles se retrouvent dans la nature, et le Brésil vient d'en faire les frais.



Sahara occidental

Une défenseuse sud-africaine des droits de l'homme appelle l'ONU à accélérer la tenue du référendum d'autodétermination

Catherine Constantinides, défenseuse sud-africaine des droits de l'homme, a dénoncé samedi l'agression militaire marocaine «délibérée» contre le civils sahraouis à El Guerguarat et appelé l'ONU à fixer une date pour l'organisation référendum permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime à l'autodétermination.

L'action «délibérée» du Maroc à El Guerguarat, en violation du cessez-le-feu de 1991, a contraint le Polisario à reprendre la lutte armée, marquant un «nouveau chapitre et un nouveau moment de l'histoire pour la libération du peuple sahraoui», après avoir «attendu un processus de paix mené par la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, la Minurso», a indiqué Catherine Constantinides, citée par le site Web d'actualités et d'informations basé en Afrique du Sud, Independant online (IOL). Près de 30 ans plus tard, «faute de volonté politique et sans référendum en vue, la mission onusienne, Minurso, chargée d'organiser et de surveiller le référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui du Sahara occidental, a échoué», a-t-elle souligné. En outre, a-t-elle précisé, il «convient de noter que la Minurso est la seule mission de maintien de la paix au monde qui ne surveille pas les droits de l'homme, de sorte que la violation continue des droits de l'homme dans le territoire occupé est «passée inaperçue». C'est un «vil échec de la part de l'ONU, car la communauté internationale, les organisations de défense des droits de l'homme et les militants réclament depuis des années un mandat en faveur des droits de l'homme sous la Minurso». Notant que la situation née de l'agression marocaine «apporte de l'instabilité dans la région et de l'incertitude au Sahel», Catherine Constantinides a appelé le Maroc à «mettre immédiatement fin à son comportement expansionniste et colonialiste au Sahara occidental, à se retirer du territoire occupé et à respecter ses frontières internationalement reconnues». Le Maroc doit «accéder aux revendications légitimes et au droit inaliénable à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Le royaume n'a aucune revendication valable sur le territoire, le Sahara occidental reste sous occupation militaire illégale par le Maroc, un pays qui a démontré à plusieurs reprises son profond mépris pour le droit international et les Nations unies, et reste une puissance d'occupation brutale», a-t-elle indiqué. Elle a de surcroît appelé l'ONU à «fixer une date afin de permettre, dans un délai raisonnable, l'organisation d'un référendum permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime à l'autodétermination sans ambiguïté et de manière démocratique», et le Conseil de sécurité à «tenir des réunions urgentes pour faire face à la nouvelle agression militaire marocaine et à l'expansion territoriale illégale et à mettre fin à l'escalade de la situation et au conflit armé sur le terrain». La défenseuse internationale des droits de l'homme a exprimé son opposition aux «violations des droits de l'homme, au harcèlement et aux emprisonnements illégaux, aux assignations à résidence illégales, à l'intimidation et à la torture perpétrées contre le peuple sahraoui». Elle a signalé que la plus jeune arrestation était un jeune enfant de 12 ans, Hayat Diya, qui a été «maltraité» et «tourmenté» le 16 novembre dans la ville occupée, El-Ayoun, dans son école Nahda High School pour avoir porté un tablier portant le drapeau



de la République arabe sahraouie démocratique. Elle a également dénoncé le «harcèlement contre les journalistes Ahmed Ettanji et Nazha El Khalidi le jour de leur mariage le 21 novembre», qui ont été assignés à résidence. Les deux journalistes, bien connus de la maison de presse indépendante Equipe Media, ont fait un «travail considérable pour documenter la persécution de la presse dans le territoire occupé au Sahara occidental par les services de sécurité marocains», a-t-elle conclu.

UE-GB/Brexit

Royaume-Uni : les discussions post-Brexit reprennent à un stade critique

Les négociateurs européen et britannique, Michel Barnier et David Frost, se sont retrouvést samedi à Londres pour tenter de combler les divergences qui demeurent dans les discussions sur un accord post-Brexit, désormais à un stade critique. Après avoir été contraint de s'isoler après un cas positif de Covid-19 dans son équipe, Michel Barnier est arrivé samedi au centre de conférences où doivent se poursuivre les discussions. Il ne reste que quelques jours à Londres et Bruxelles pour tenter de conclure un accord de libre-échange prêt à entrer en vigueur au 1er janvier, à la fin de la période de transition qui court depuis le 31 janvier dernier, date officielle du Brexit. Faute d'accord, les échanges entre les 27 et le Royaume-Uni se feraient selon les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). A son arrivée, vendredi soir à Londres, Michel Barnier a déclaré qu'il continuerait à travailler avec «patience et détermination». M. Barnier a répété la ligne déjà avancée jeudi par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen : impossible aujourd'hui de dire si un accord est encore atteignable ou non. Côté britannique, David Frost croit un accord «encore possible» a-t-il tweeté. Son Premier ministre, Boris Johnson, a affirmé que «la probabilité d'un accord» dépendait de l'UE, assurant que son pays pourrait «prospérer» même sans traité commercial. Lors d'un échange téléphonique vendredi soir avec son homologue irlandais Micheal Martin, Boris Johnson a «souligné son engagement à atteindre un accord qui respecte la souveraineté du Royaume-Uni», selon Downing Street. Les deux chefs de gouvernement ont «également réaffirmé la nécessité de faire passer en premier l'accord du Vendredi saint (qui a mis fin à trois décennies sanglantes entre républicains catholiques, partisans de la réunification de l'Irlande, et unionistes protestants, attachés au maintien de la province dans la Couronne britannique) et d'éviter une frontière physique sur l'île d'Irlande». Les discussions butent toujours sur les garanties réclamées aux Britanniques en matière de concurrence, la manière de régler les différends dans le futur accord et l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques. Selon des sources européennes, Michel Barnier a proposé que l'UE restitue 15 à 18% du total des quotas européens pêchés dans les eaux britanniques et de récupérer de façon symétrique les quotas pêchés par les Britanniques en Atlantique et dans le Golfe de Gascogne. La discussion est d'autant plus compliquée qu'il faut aussi laisser du temps aux Parlements européen et britannique pour ratifier un éventuel texte.

Assassinat du scientifique iranien

Rohani accuse le «mercenaire» Israël de l'assassinat d'un scientifique de haut rang

Le président iranien, Hassan Rohani, a accusé samedi Israël d'avoir agi comme «mercenaire» des Etats-Unis en assassinant vendredi près de Téhéran un scientifique de haut rang dans le programme nucléaire de Téhéran. «Une fois de plus, les mains impitoyables de l'arrogance mondiale, avec le régime sioniste usurpateur comme mercenaire, sont souillées du sang d'un fils de cette nation», a dénoncé M. Rohani dans un communiqué publié sur son site officiel, faisant référence à l'assassinat de Mohsen Fakhrizadeh. L'Iran utilise en général l'expression «arrogance mondiale» pour désigner les Etats-Unis. Mohsen Fakhrizadeh, 59 ans, a succombé à ses blessures après l'attaque menée contre sa voiture avec un véhicule chargé d'explosifs et des tirs d'assaillants, pris à partie par ses gardes du corps, a annoncé vendredi le ministère de la Défense. Il a précisé que le scientifique était chef du département recherche et innovation du ministère. M. Rohani s'est engagé à ce que son décès «ne perturbe pas» les progrès scientifiques de son pays, et affirmé que cet assassinat était dû à «la faiblesse et à l'incapacité» des ennemis de Téhéran d'empêcher leur développement.

Ankara dénonce un acte de «terrorisme»

La Turquie a condamné hier l'assassinat d'un des principaux scientifiques du programme nucléaire iranien, Mohsen Fakhrizadeh, le qualifiant d'acte de «terrorisme», selon le ministère turc des Affaires étrangères. «La mort de Mohsen Fakhrizadeh à la suite d'une attaque (...) nous a peinés. Nous condamnons ce vil assassinat et présentons nos condoléances au gouvernement iranien et aux proches du défunt», a déclaré le ministère turc dans un communiqué. «La Turquie est contre toute initiative visant à troubler la paix dans la région et contre toute forme de terrorisme, quels que soient son auteur et sa cible», a-t-il poursuivi, tout en appelant «toutes les parties au bon sens et à la retenue». Mohsen Fakhrizadeh, 59 ans, a été tué vendredi dans une attaque près de Téhéran contre sa voiture avec un véhicule piégé et une fusillade, a déclaré le ministère iranien de la Défense, précisant qu'il était chef de son département recherche et innovation.Téhéran accuse Israël et les Etats-Unis d'être derrière son assassinat.

Ethiopie

Tirs de roquettes visant Asmara en provenance de la région du Tigré

La capitale érythréenne Asmara a été visée par des tirs de roquettes en provenance de la région du Tigré dans le nord de l'Ethiopie, selon des sources diplomatiques. «A environ 22h13 le 28 novembre, il y a eu six explosions à Asmara», écrit l'ambassade américaine en Erythrée dans une «alerte de sécurité» publiée hier sur son site internet. Deux diplomates basés à Addis Abeba ont indiqué que de «multiples roquettes ont été tirées, samedi soir, vers Asmara et qu'elles semblent avoir visé l'aéroport et des installations militaires». Le gouvernement de l'Erythrée, située juste au nord du Tigré, n'a commenté aucun des tirs. Vendredi soir, au moins une roquette tirée depuis le Tigré avait déjà ciblé Asmara selon des sources diplomatiques. Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a annoncé, samedi soir, que les forces fédérales éthiopiennes «contrôlent» la ville de Mekele, capitale régionale du Tigré et bastion du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF), une étape décisive de l'opération militaire entamée le 4 novembre dans la région du Tigré.

Ahsene Saaid. /Ag.

Pérou

Le président destitué Vizcarra briguera un mandat de député

L'ancien président péruvien Martin Vizcarra, que le Congrès a destitué début novembre pour une affaire de corruption présumée sur laquelle le parquet enquête, a annoncé vendredi qu'il se présenterait aux élections législatives d'avril. «Les immenses défis auxquels le Pérou est confronté aujourd'hui exigent que nous nous mettions à nouveau au service du peuple», a-t-il dit. «Je serai en tête de la liste des candidats au Congrès pour Somos Peru (Nous sommes le Pérou, ndlr) afin de poursuivre les réformes qui nous permettent de construire un pays plus juste et équitable», a ajouté M. Vizcarra dans un message sur Twitter. L'ancien président a été invité à diriger la liste des candidats au congrès de Somos Peru, un mouvement centriste, a indiqué le parti dans une lettre publiée par sa présidente Patricia Li. M. Vizcarra, 57 ans, a dirigé le Pérou entre mars 2018 et le 9 novembre, lorsque le Congrès l'a démis de ses fonctions en faisant appel à un article constitutionnel controversé qui autorise la révocation d'un président pour «incapacité morale permanente».

Burkina

Pas de majorité législative pour le président Kaboré

Le parti du président, Marc Roch Christian Kaboré, réélu pour un second mandat au Burkina Faso, n'a pas obtenu la majorité législative lors du double scrutin présidentiel et législatif, a annoncé hier la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) est crédité de 56 sièges, et n'atteint donc pas la majorité absolue qui est de 64 sièges, sur un total de 127. Il pourrait toutefois l'obtenir avec des alliances simples.
Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) de l'ancien président Blaise Compaoré obtient 20 sièges, alors que le Nouveau temps pour la démocratie, un allié de M. Kaboré, en reçoit 13 sièges. L'Union pour le progrès et le changement (UPC) du principal opposant Zéphirin Diabré gagne 12 sièges, selon les premières estimations. M. Kaboré a été réélu dès le premier tour avec 57,87% des voix, selon les résultats proclamés jeudi par la Ceni.

Distinction

Le documentaire «Objectif Hirak» primé en Inde

Le court métrage documentaire «Objectif Hirak» réalisé par le journaliste Redha Menassel a remporté samedi le Prix du meilleur montage au «Buddha International Film Festival» qui s'est tenu dans la ville indienne de Pune, a-t-on appris auprès de l'équipe du film.



Sorti en 2019, ce documentaire propose de revenir sur près d'une année de manifestations à travers le regard de cinq photographes algériens. Le documentaire confronte les clichés les plus marquants et les impressions des photographes Dihia Gaci, Sofiane Bakouri, Ahmed Aït Issad, Mohamed Bouzidi et Midou Baba Ali. Depuis sa sortie ce documentaire enchaîne les participations à différents festivals internationaux à l'image du Festival lumières d'Afrique (France), du Panorama international du court métrage (Tunisie), du Festival international du cinéma numérique (Bénin), ou encore de la Semaine internationale du 1er film (Cameroun).
Le Buddha International Film Festival vise à promouvoir les cinémas du monde entier pour encourager le dialogue entre les cultures et les échanges entres les professionnels du septième art.

T. M. /Ag.

Sétif

Lancement d'un concours national de la meilleure vidéo de sensibilisation de jeunes sur l'épidémie de coronavirus

Un concours national de la meilleure vidéo de sensibilisation sur l'épidémie de coronavirus consacré à la catégorie d'âge oscillant entre 18 et 30 ans a été lancé samedi sur initiative de l'association Insaf de la wilaya de Sétif, a-t-on appris des responsables de l'association. L'initiative, organisée en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) et sous la supervision de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), a pour objectif d'encourager les jeunes à «innover en leur donnant la possibilité de faire valoir leurs compétences», a souligné le chargé de communication de l'association, Fayçal Benamraoui, qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'initiatives dans la découverte de talents, notamment durant la conjoncture actuelle marquée par la pandémie du coronavirus. L'initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de la Jeunesse et des Sports pour favoriser la communication et ouvrir davantage d'espaces de loisirs, d'animation et de compétition via les réseaux sociaux et d'agir positivement et efficacement dans la campagne de sensibilisation et de prévention de la Covid-19, a-t-il relevé. La date-buttoir pour la réception des œuvres participantes a été fixée au 15 décembre prochain, a-t-on indiqué, précisant que la durée de chaque vidéo ne devra pas dépasser les trois minutes. Les dix œuvres qualifiées pour la finale seront diffusées sur le compte YouTube de l'association Insaf de la wilaya de Sétif, a relevé par ailleurs Faiçal Benamraoui. Des récompenses financières seront octroyées aux lauréats des trois meilleures œuvres, en plus du prix du jury, a-t-on fait savoir, ajoutant que les participants à ce concours national seront honorés pour les encourager à cultiver leur esprit d'innovation. Le jury chargé de l'évaluation des œuvres participantes est composé de cinématographes connus et autres spécialistes de l'audiovisuel, a assuré Benamraoui qui a indiqué que l'évaluation se fera en fonction de l'appréciation des membres du jury et du nombre de vues sur les réseaux sociaux.

● Tissemsilt

Ouverture des premières journées historiques sur le parcours héroïque de l'Emir Abdelkader

La première édition des «journées historiques sur le parcours héroïque de l'Emir Abdelkader» a été ouverte samedi au musée du Moudjahid de la wilaya de Tissemsilt, dans le cadre de la célébration du 18e anniversaire de la première Moubayaâa (allégeance) au fondateur de l'Etat algérien moderne. Organisée à l'initiative du musée du Moudjahid de la wilaya, cette manifestation comprend des expositions de photos des sites archéologiques de l'époque de l'Emir Abdelkader dans la wilaya de Tissemsilt, notamment le Fort de Taza dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, une des citadelles de la résistance de l'Emir contre l'armée coloniale française, et une autre d'affiche mettant en exergue l'histoire et le parcours de l'Emir de 1832 jusqu'à sa mort en 1883. La première édition de cette manifestation de trois jours qui se tient suivant le protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de Covid-19, comporte aussi une exposition sur les plus importantes batailles menées par l'Emir Abdelkader contre l'armée française, notamment la bataille d'El Mactaâ en 1835 et de la Zmala en 1843. Un stand est réservé aux ouvrages abordant l'histoire héroïque du fondateur de l'Etat algérien moderne. Le musée du Moudjahid de la wilaya a publié, à l'occasion, sur sa page officielle des réseaux sociaux, une étude historique abordant l'allégeance à l'Emir Abdelkader le 27 novembre 1832 sous l'arbre «Derdara» (le frêne) dans la commune de Ghriss (wilaya de Mascara).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE CHAHBOUNIA
COMMUNE DE BOUGHZOUL

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'APC de boughzoul lance un avis d'ouverture au tableau ci-dessous :

N°	Grade	Mode d'emploi	Diplôme requis	Nombre de poste
01	Administrateur territorial	Concours sur titre	Les candidats pour les titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent : sciences juridiques et administratives-sciences politique et relation international- sciences commerciales –sciences finances-sciences économiques-sciences de gestion (spécialité administration des affaires et des finances)-sciences de l'information et de la communication-sciences sociales spécialité travail-sciences psychologie spécialité dans le travail-sciences islamique spécialité charia et droit.	01

Constitution du dossier :
- Demande manuscrite de participation au concours
- Copie du diplôme ou d'un diplôme reconnu équivalent avec les relevés de notes
- Copie attestation justifiant vis-à-vis du service national
- Certificat de Travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat.
- Copie de la carte d'identité nationale

Nota :
Les candidates fonctionnaire doivent accompagner leurs dossiers par le document suivant :
- Quatre (04) photos d'identité
- Certificat de nationalité algérienne
- Un extrait de la naissance n° 12
- Un extrait du casier judiciaire n°03
- Un extrait de la fiche de famille pour mariée
- Autorisation de participation au concours délivrée pat l'autorité ayant pouvoir de nomination
- Engagement de désistement du grade occupe en cas de réussite à l'examen légalise par l'autorité ayant pouvoir de nomination
- Deux certificats médicaux (médecine générale-maladies thoraciques)

* Les dossiers des candidats doivent être transmis ou déposés personnellement à **la Commune de Boughzoul (service du personnel) Daïra de Chahbounia wilaya de Médéa an** plus tard quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans la presse national
* les dossiers non conformes aux conditions exigées ne seront pas pris en considération et renvoyés à leurs destinataires

L'Echo d'Algérie : 30/11/2020 **Anep : 2016 019 367**

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINSTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 1

VICE RECTORAT DU DEVELOPPEMENT
DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION

02, Rue Didouche Mourad – Alger

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416015118236

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 01/ UA1/ /2019

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15 -247 du 16 /09/ 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université d'Alger1 déclare l'avis d'attribution provisoire concernant l'appel d'offre national sus cité, relatif à la fourniture, pose et misc en service d'équipements scientifiques pour le laboratoire de recherche de sénologie interventionnelle guidée par imagerie médicale dans le diagnostic précoce et le traitement du cancer du sein "-Equipements de mammographie- qui est paru dans la presse suivante:

- SADA EL YAOUM du 29/09/2019 en langue arabe.
- L'ECHO D'ALGERIE du 30/09/2019 en langue française.

Selon le tableau suivant :

Nom du soumissionnaire NIF	Note technique /60	Note financière /40	Note globale /100	Délai de livraison	Délai de garantie	S.A.V	Montant de l'offre en TTC (DA)	Critère du choix
SARL LAB EL MED 099916000598120	58	40	98	60 jours	38 mois	18 ans	118 623 960,00	Offre la plus avantageuse

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics sectorielle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans la presse journalière sus cités et le BOMOP.

Les autres soumissionnaires désireux prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant, vice rectorat chargé du développement, de la prospective et de l'orientation de l'université d'Alger 1, sise, 02 rue DIDOUCHE MOURAD, Alger, au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de présent avis d'attribution provisoire.

L'Echo d'Algérie : 30/11/2020 **Anep : 2016 019 263**

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

TF1

23h05 : New York Unité Spéciale

Un enfant de 4 ans a été découvert errant seul dans les rues. Les membres de l'unité spéciale l'identifient et se rendent à son domicile. Là, ils trouvent sa sœur de 8 ans, enfermée dans une cage, dans un état de cachexie avancé. Elle est aussitôt conduite à l'hôpital, mais malgré les soins médicaux,...



21h05 : Bodyguard — .2



La théorie de David concernant un complot au sein du gouvernement se révèle de plus en plus plausible. Cependant, des questions concernant la santé mentale de David sont soulevées...

23h25 : 30 ans de lutte contre le VIH — .3



Depuis 1981, le monde vit dans l'angoisse du sida. Les débuts de l'épidémie ont été foudroyants, poussant les malades à s'associer pour faire pression sur les pouvoirs publics afin de prendre en charge la maladie. Trente ans plus tard, où en est-on, en France, de la lutte contre le sida,...

20h55 : Tandem — arte



Le parcours d'un célèbre animateur de jeu radiophonique, comédien raté, et de son fidèle assistant qui, ensemble, sillonnent les routes de France...

21h15 : Bastille Day — C8



À Paris, un 14 juillet, Michael, un jeune et talentueux pickpocket anglais dérobe un sac contenant un ours en peluche. Il se débarrasse du jouet sans savoir qu'il contient une bombe. Quand cette dernière explose, il est pris en chasse par la police. Sean, un agent de la CIA,...

21h05 : Appels d'urgence — TFX



La Timone, plus grand hôpital de Marseille, abrite un des SAMU les plus intenses de France. 30 urgentistes en permanence sur la brèche réalisent plus de quarante interventions par jour. Et dans la deuxième ville de France, la moindre de leurs missions peut prendre des proportions...

22h45 : Hot Fuzz — C STAR



Nicholas Angel est un as de la police londonienne. Tellement bon qu'il fait de l'ombre à ses collègues et... à sa hiérarchie. Dont acte : voilà super flic muté en rase campagne, à Sandford, un bled cosy sans histoires. En apparence... Il s'en passe de belles dans les coulisses peu reluisantes du «Village de l'année»,...

22h30 : Hors de contrôle — RMC STORY



Le 26 décembre 1999, deux tempêtes s'apprêtent à frapper la France. Lothar, est le nom donné au premier ouragan, qui dévaste les forêts de France et cause des dommages sans précédent avec des rafales atteignant plus de 180km/h dans certaines régions...

21h05 : Habitations en péril — RMC DÉCOUVERTE



Menacés par un incendie, Stuart et Toni Rinker ont besoin d'une solution pour leur ferme en Idaho ; mais Stuart s'oppose aux plans d'ignifugation des Raney...

EN

Fortunes diverses pour Mahrez et Atal

Riyad Mahrez a retrouvé son efficacité, ce week-end, en inscrivant un triplé permettant à Man City de l'emporter facilement face à Burnley (5-0).



Après une période de flottement, ce réveil tonitruant tombe à point nommé pour chasser le doute et pour marquer des points dans un club ou la concurrence est impitoyable. Mahrez, dont la place de titulaire à Man City est souvent contestée, avait besoin d'un tel exploit pour retrouver la confiance. Ce coup du chapeau va certainement lui faire beaucoup du bien dans la perspective de la suite de la saison qui s'annonce prometteuse. Est-ce à dire qu'il assuré sa place dans le onze mancunien ? Rien n'est moins sûr avec Pep Guardiola qui préfère souvent faire tourner son effectif. Mais le plus important pour l'international algérien est de gagner en régularité pour devenir un cadre incontournable dans l'effectif du technicien espagnol. En tout cas, il a su comment rebondir au moment où beaucoup pensaient qu'il était au creux de la vague. On a même évoqué, dans la presse britannique son éventuel départ de Man City lors du prochain mercato. Le triplé de Mahrez devra faire taire la rumeur pour un certain temps. D'autant que son coach s'est montré satisfait de son rendement. «J'ai aimé la performance de l'équipe aujourd'hui. Grâce à Riyad qui était en feu, on a pu marquer la moitié de ce qu'on avait marqué depuis le début de saison», a déclaré Guardiola à l'issue de la rencontre contre Burnley, tout en avouant que Mahrez est meilleur ces derniers temps. «Il est plus tranchant qu'il ne l'était avant», reconnaît-il. Il est vrai que lorsque le capitaine des Verts retrouve la confiance, il devient intenable. C'est de bon augure pour la suite, sachant que son équipe est engagée sur plusieurs fronts. Les grands matches décisifs vont bientôt arriver. On aimerait que Mahrez garde cette forme le plus longtemps possible. L'on ne peut pas dire autant de son compère en équipe nationale, Youcef Atal dont la succession des blessures, ces derniers mois, a stoppé net sa fulgurante ascension. Touché à la cuisse, il est de nouveau indisponible et n'a pu tenir sa place, hier, en championnat face à Dijon. Un coup dur pour lui qui a besoin de matches pour retrouver le niveau qui était le sien lors de son arrivée à l'OGC Nice. Le sélectionneur national commence sérieusement à s'agacer de sa situation, lui reprochant sa mauvaise hygiène de vie. «Sa situation peut être préoccupante. On sait qu'il est fragile à certains points. Il faut absolument les régler. C'est le travail qu'il doit accomplir au niveau de son club. Il sait qu'il doit avoir tous les atouts de son côté pour pouvoir éviter les blessures. Il y a des choses à faire et des dispositions à prendre quand on est professionnel», a confié Djamel Belmadi lors du dernier regroupement des Verts. Mais visiblement, cette énième défection du lutin algérien est venue confirmer les appréhensions du coach national. On lui souhaite néanmoins de retrouver rapidement la plénitude de ses moyens, surtout que l'équipe nationale a besoin de ses services lors des prochains mois.

Ali Nezlioui

DTN

Chafik Ameur : «Zelfani n'a pas le diplôme requis pour exercer en Ligue 1»

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football, Chafik Ameur, a indiqué, samedi, que l'entraîneur tunisien de la JS Kabylie, Yamen Zelfani, n'est pas titulaire d'un certificat d'entraîneur «CAF A», et ne peut donc pas exercer ses fonctions sur le banc de la JSK cette saison, conformément aux règlements de la DTN en vigueur depuis trois ans. Chafik Ameur s'est étonné de la poursuite du «feuilleton» de l'affaire du technicien tunisien Yamen Zelfani depuis la saison écoulée, bien que les règles soient claires à ce sujet. «Depuis notre arrivée à la tête de la DTN il y a trois ans, les entraîneurs activant en Ligue professionnelle doivent être titulaires du diplôme CAF A, pour obtenir une licence qui leur permet d'exercer», a déclaré Chafik Ameur. «Lors de la saison écoulée Zelfani avait fourni le diplôme CAF B, en contradiction avec les règlements en vigueur. Cette saison son dossier comportait une attestation du directeur technique national tunisien, assurant que Zelfani est diplômé universitaire, à savoir, un magistère en éducation physique et sportive», a-t-il ajouté. Avant son arrivée à la tête de la barre technique de la JS Kabylie, Zelfani avait drivé le club de Dhofar d'Oman et El-Merrikh du Soudan. «Il y a une lois en vigueur entre les fédérations nationales, fondée sur la reconnaissance du certificat fédéral, parce que un diplôme universitaire est destiné à l'enseignement universitaire et non d'entraîner. Ce diplôme universitaire ne lui permet donc pas d'obtenir une licence d'entraîneur dans le championnat d'Algérie», a expliqué le DTN. Avant de poursuivre : «Chaque fédération nationale a ses propres lois, parce qu'il n'existe pas de loi uniforme de la part de la Confédération africaine en ce qui concerne les certificats requis pour les entraîneurs des clubs professionnels. Par exemple, dans le championnat soudanais, les entraîneurs titulaires d'une licence CAF B peuvent travailler normalement». La JS Kabylie avait recruté Zelfani en janvier 2020 pour un contrat de trois saisons, en remplacement du technicien français Hubert Velud, avant que la DTN de la FAF ne bloque sa qualification. Lors de la première journée du Championnat d'Algérie de football, Ligue 1, disputée vendredi et samedi, la JS Kabylie a fait match nul face au CA Bordj Bou-Arréridj (0-0).

JS Kabylie

Youcef Bouzidi nouvel entraîneur

Le technicien algérien Youcef Bouzidi a été nommé samedi soir nouvel entraîneur en chef de la Jeunesse sportive de Kabylie, en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani, qui n'a pas réussi a obtenir sa licence d'exercer en Algérie et quitte le club à l'amiable, a appris l'APS de la direction du pensionnaire de Ligue 1 de football. Le technicien tunisien avait d'ailleurs dirigé son équipe des tribunes vendredi lors du nul concédé à domicile contre le CA Bordj Bou-Arréridj (0-0) pour le compte de la première journée de Ligue 1. Le club du Djurdjura a publié ce samedi l'information sur son site officiel, avec à l'appui une photo de Bouzidi, en train de parapher son contrat, entre deux responsables du club dont le président Cherif Mellal. Cependant, la direction Kabyle n'a pas précisé la durée de ce bail, se contentant d'expliquer son choix pour Bouzidi par «la bonne impression» qu'il avait laissée à la JSK «pendant la saison 2017-2018». Une année difficile pour les Canaris, qui venaient de traverser une grosse crise, mais Bouzidi avait réussi à sauver le club de la relégation, tout en lui faisant atteindre la finale de la Coupe d'Algérie. Cette année encore, Bouzidi revient en pompier, car après ce premier match nul à domicile contre le CABBA, il semble avoir du pain sur la planche. De son côté, Nassim Ben Abderrahmane, directeur général sportif de la JSK a confirmé à l'APS le recrutement de l'entraîneur Youcef Bouzidi en remplacement du Tunisien Zelfani. «Nous avons trouvé un accord final avec Bouzidi qui va entamer officiellement ses fonctions demain dimanche. C'est quelqu'un qui connaît assez bien la maison pour avoir déjà travaillé à la JSK.



C'est l'homme de la situation. Concernant l'objectif qui lui est assigné, c'est de jouer les premiers rôles en championnat tout en allant le plus loin possible en Coupe de la Confédération». On voulait garder Zelfani, mais le problème lié à sa la licence d'entraîneur nous a poussé à résilier son contrat à l'amiable. Il s'est montré compréhensif. Il ne pouvait pas continuer à diriger l'équipe à partir de la tribune. Son départ était acté avant même le match face au CABBA».

Ligue 1 - USM Alger

Benaraïbi : «Nous manquons de confiance sur le plan individuel»

L'entraîneur de l'USM Alger, Bouziane Benaraïbi, a estimé que son équipe a manqué de confiance «sur le plan individuel», pour expliquer la défaite concédée samedi au stade Omar-Hamadi face à l'ES Sétif (0-2), en ouverture du championnat de Ligue 1 de football, saison 2020-2021. «Non, les joueurs ne sont pas sous pression, mais il s'agit d'un manque de confiance individuelle sur l'aspect technique, parfois avec le ballon et dans les déplacements. Je pense que le niveau de l'équipe peut être élevé avec les entraînements. Les joueurs sont appelés à élever leur niveau pour récupérer les points perdus et aller chercher une victoire lors du prochain match», a indiqué le coach usmiste dans une déclaration vidéo diffusée samedi soir sur la page officielle Facebook du club algérois. Rien ne va plus à l'USMA qui enregistre son deuxième revers de suite, huit jours après sa défaite en Supercoupe d'Algérie face au CR Belouizdad (1-2), au stade olympique du 5-Juillet. Dans la foulée de cette défaite, la direction a procédé au limogeage de l'entraîneur François Ciccolini, pour avoir boycotté la cérémonie protocolaire de remise des médailles, à l'issue du match de Supercoupe. Il a été remplacé par son adjoint Benaraïbi. «La défaite n'est pas méritée, sur le contenu, sur ce qu'on cherchait à faire avec le groupe. Ça a été difficile en première période, où nous avons subi quelques contres, mais dans la gestion du ballon et dans l'organisation, on a fait ce qu'on voulait faire. En deuxième mi-temps, nous avons joué dans le camp de l'adversaire. Nous avons manqué de lucidité dans les temps forts pour concrétiser nos actions. Nous n'étions pas à l'abri d'un contre, c'est ce qui s'est passé d'ailleurs», a-t-il ajouté. L'ancien entraîneur-adjoint du Stade Rennais (France) a indiqué qu'il était nécessaire de se racheter dès le prochain match, en déplacement face à la JS Saoura, à l'occasion de la 2e journée, prévue les 4 et 5 décembre. «Nous devons continuer à travailler. On veut réussir quelque chose. Il faut vraiment qu'on se reprenne, en effectuant une bonne semaine d'entraînement pour enchaîner sur le prochain rendez-vous, c'est très important». De son côté, le défenseur central Abderrahim Hamra s'est montré déçu par cette première défaite en championnat, appelant les supporters à faire preuve de patience. «Nous regrettons cette défaite. La dernière touche nous a fait défaut durant 85 minutes. Avec le travail, on sera plus concentrés devant les buts. L'équipe est en construction, je demande à nos supporters d'être patients avec nous. Nous leur promettons de tout faire pour nous racheter et honorer les couleurs de ce club».

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	8°	9°	5°	7°	6°
Max°	19°	21°	14°	18°	22°

Horaires des prières — Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
06h09	12h37	15h13	17h32	18h58

Coronavirus

1009 nouveaux cas, 636 guérisons et 17 décès ces dernières 24 heures en Algérie

Mille neuf (1009) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 636 guérisons et 17 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, dimanche à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève à 82 221 dont 1009 nouveaux cas, soit 2,4 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2410 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 53 204, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.
En outre, 13 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de 9 cas, 13 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 22 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 44 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Protection des droits des personnes âgées

L'APN prend part à un workshop régional sur le rôle des Parlements arabes

L'Assemblée populaire nationale (APN) participe aujourd'hui via une plateforme électronique, à un workshop régional sur le rôle des Parlements arabes dans la protection des droits des personnes âgée. Ce workshop auquel participeront les deux députés Djilali Slimani et Amor Mehssas, vise à sensibiliser davantage les parlementaires sur leur rôle dans la protection des droits des personnes âgées dans le monde arabe et à favoriser le dialogue et l'échange entre pairs sur le renforcement du rôle des Parlements en la matière. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie arabe relative aux personnes âgées, décidée par le Sommet arabe tenu à Tunis en mars 2019.



Diplomatie

Boukadoum reçoit les nouveaux ambassadeurs du Royaume de Belgique et d'Italie en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu, ce dimanche, Alain Leroy, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique en Algérie.
Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu, également dans la même journée, Giovanni Pugliese, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République italienne en Algérie.

Covid-19

3 laboratoires nationaux se lancent dans la production des tests antigéniques et PCR

Trois laboratoires nationaux se sont lancés dans la production des tests antigéniques et des tests PCR dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus (Covid-19. «Le ministère de l'Industrie pharmaceutique informe, que dans le cadre de la riposte contre la Covid-19 et afin d'assurer la disponibilité et l'accessibilités des moyens de protection au grand public, du lancement récent de la production des tests antigéniques ainsi que les tests PCR par trois laboratoires nationaux».
Il s'agit des laboratoires «HUPP et IMD» pour les kits de prélèvement et de transport, avec une capacité de production journalière de 80 000 kits, du laboratoire «IMD», pour les kits réactifs PCR avec une capacité de production journalière de 10 000 kits, et du laboratoire «SALEM» pour les tests antigéniques, avec une capacité de production journalière de 30 000 tests.» Les produits sont en cours d'homologation au niveau de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques».

ENSA

Brahim Mouhouche : «Les récentes pluies aideront à rattraper le retard dans l'irrigation des terres agricoles»

«Les pluies sont les bienvenues, on espère que ça va durer un bon moment, pour permettre de rattraper le retard dans l'irrigation des terres agricoles», a estimé Brahim Mouhouche, professeur d'hydraulique agricole à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA). Dans une déclaration, à la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, Mouhouche a considéré, qu'à cause du manque de pluies, «on a perdu un mois à un mois et demi dans la campagne de mis en place de nos cultures, particulièrement nos grandes cultures». Toutefois, il s'est montré optimiste quant au rattrapage de ce retard, car avance-t-il, «s'il y a assez de pluies à partir de maintenant, il sera possible de rattraper une bonne partie du retard enregistré, surtout si la préparation du sol a déjà été mise en place». «L'année agricole n'est qu'à ses débuts, et elle est loin d'être terminée, mais en cas de pluviométrie insuffisante, les agriculteurs peuvent toujours recourir à l'irrigation complémentaire», a-t-il conclu.

● Sahara occidental

Le conflit s'ancre dans l'histoire des luttes pour la décolonisation

Le conflit au Sahara occidental, où les affrontements entre le Front Polisario et le Maroc ont repris, «s'ancre dans l'histoire des luttes pour la décolonisation, sur fond d'importants intérêts économiques», a soutenu Xavier Dupret, économiste belge, dans un éclairage publié par le quotidien suisse *Le Courrier*. «Il existe une autre caractéristique coloniale dans l'occupation de la terre des Sahraouis: la spoliation.
Le Sahara occidental n'est pas un désert économique. Le phosphate y abonde», a précisé l'économiste. Or, explique-t-il, «la dépendance de l'Union européenne à l'égard de cette matière première, vitale pour la fabrication d'engrais, constitue une donnée structurelle». Dans cette analyse, Xavier Dupret a précisé que les réserves finlandaises, les plus importantes d'Europe, ne représentent que 1,5% des réserves mondiales. C'est pourquoi la troisième liste des matières premières critiques dressée en 2017 par l'Union européenne reprend la roche de phosphate. Dans sa contribution, Dupret, a souligné qu'un «cessez-le-feu est conclu en 1991. A cette époque, l'ONU met sur pied une Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Il a indiqué que «les initiatives visant à organiser un référendum se sont, depuis, heurtées au refus systématique de la part de Rabat de considérer l'indépendance du Sahara occidental comme une issue au conflit».
«Ce blocage explique pourquoi l'accord de cessez-le-feu a été rompu récemment. En l'espèce, le Maroc a agressé des militants sahraouis dans la zone tampon d'El Guerguarat», a t-il ajouté. En outre, souligne l'expert, la pêche représente 70% de l'activité économique du Sahara occidental. «Dans un contexte de baisse des ressources halieutiques en Europe, l'accord de libéralisation des produits agricoles et de la pêche conclu en 2012 entre l'Union européenne et le Maroc incluait, comme par hasard, le Sahara occidental dans son champ d'application», a t-il souligné. De ce point de vue, ajoute-t-il, la Cour de Justice européenne fut saisie. Elle statua en 2018 que l'accord de 2012 enfreignait «plusieurs règles de droit international applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination». En dépit de cet Arrêt, un nouvel accord de pêche a été conclu entre l'UE et le Maroc pour une durée de quatre ans. Il s'applique illégalement à nouveau aux eaux adjacentes au Sahara occidental.

Affaire Tliba

Début du procès en appel à la cour d'Alger

Le procès en appel dans l'affaire de l'ancien député FLN, Baha Eddine Tliba, condamné à une peine de prison ferme de 8 ans, assortie d'une amende de 8 millions de dinars, poursuivi dans plusieurs affaires de corruption dont infraction à la réglementation de change et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger, a débuté, ce dimanche à la Cour d'Alger. Pour rappel, le tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé, le 9 septembre dernier, la même peine à l'encontre de Iskander Ould Abbès, fils de l'ancien SG du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès. Le même tribunal avait également condamné par contumace à 20 ans de prison ferme l'autre fils de Djamel Ould Abbès, El Ouafi contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis pour les mêmes chefs d'inculpation, en sus de l'obtention d'indus avantages. Poursuivi pour les mêmes accusations, en sus de l'abus de pouvoir, Bouchnaq Khelladi, qui était chargé des candidatures au niveau du FLN, avait été condamné à une peine de deux ans de prison assortie d'une amende de 200.000 DA, tandis que l'entrepreneur Mohamed Habchi avait été acquitté des charges retenues contre lui.